

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

VIE SYNDICALE

- Les entrepreneurs soutiennent les éleveurs

PROFESSION

- ETF Kretz (Bas-Rhin)



CHANTIER

- Travail dans les pentes SARL Gouttenoire (69)



PILOTAGE

- Concurrence : les pratiques des constructeurs

INNOVATION

- Agroéquipements : favoriser les partenariats

Semis de plantes compagnes

POWERING YOUR FUTURE



Terre-net

**MACHINE
DE L'ANNÉE 2015**

KUBOTA

Série M7001

Riche de 12 modèles avec des puissances allant de 130 à 175 ch ainsi que deux types de transmissions K-VT et K-Power Plus, la nouvelle série M7001 répond déjà aux futures normes anti-pollution Stage 4 final. Tout en conservant leur simplicité d'utilisation, ces nouveaux tracteurs embarquent les dernières technologies : variation continue, GPS, automatismes de bout de champs, pour ne citer que les principales. Avec une garantie constructeur minimum de 3 ans, les nouveaux tracteurs M7001 sauront satisfaire les attentes des plus exigeants.

**Kubota
Serenity**

**5
ans***
GARANTIE
Kubota

**OFFRE
DE FINANCEMENT**
• Crédit
• Crédit bail
• Location



Kubota

www.kubota.fr

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

G rard Napias
Pr sident de la F d ration nationale
Entrepreneurs des Territoires

 diteur d l gu  et r dacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

R dacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Tammouz E aut Helou, Erwan Charpentier.

Guillaume Le Gonidec /
redac.edt2@fitamant.fr

Gilles Hardy, Philippe Caldier, Fr d ric Ripoche,
Ermeline Mouraud.

Secr taire de r daction et r dactrice

Val rie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Adjointe de direction

Charlotte Marcad 
charlotte.marcade@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Chefs de publicit 

Claire Ramahefa
claire.ramahefa@fitamant.fr
Ann-Ael Tanguy
ann-ael.tanguy@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing

Sandra Th paut
sandra.thepaut@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Relations abonn s

Corinne Nay / abo@fitamant.fr
t l. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznez

Impression : Calligraphy-print



ISSN 1278 3927 - CPPAP N  0618 T 85572
D p t l gal : septembre 2015 / N  639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la F d ration nationale
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Al sia - 75014 Paris
t l. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est  dit  par les  ditions Fitamant
(8 num ros par an)

SARL au capital de 7623 euros,
29000 Quimper, France

Registre du commerce de Quimper :
B 388019820

Num ro de TVA intracommunautaire :
FR 0C 38 80 19 820



2 rue F lix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
t l. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

5  ditorial

Vie syndicale

- 6 •  nergie : le baril   la baisse
- 7 • Zoom sur la commission affaires sociales
- 8 • Solidarit   leveurs :
chronologie des actions de l' t 
- 11 • Nouvelle convention nationale
pour la pr vention
- 12 • Loi Macron : des accords qui incitent   l' pargne salariale
- 13 • Actualit s foresti res
- 14 • Actualit s agricoles



18 Chantier

- Travail dans les pentes pour l'Eurl Gouttenoire (Rh ne)

Profession

- 22 • ETF Kretz en Alsace
- 26 • ETA Gibert en Seine-et-Marne
- 30 • Les entrepreneurs
et l'agriculture bio, t moignages



Pilotage de l'entreprise

- 34 • Observatoire France Bois For t, deuxi me trimestre 2015
- 36 • Concurrence entre les constructeurs de machines agricoles

Actualit s

- 40 • Universit s d' t  de l'Aprodema
- 43 • Portes ouvertes   l'ETA Gautier (C tes-d'Armor)

Salon

- 44 • Tech&Bio : interview
du commissaire g n ral
- 46 • Sommet de l' levage
- 48 • Agritechnica



Innovation

- 50 • Rencontres Agr TIC
- 52 • Le semis de cultures associ es

Nouveaut s Mat riels

- 56 • Nouveaut s Claas
- 59 • Br ves

66 Agenda

simple
souple
rapide

Actimat
Le financement
de votre mat riel agricole

Cr dit Mutuel
LA banque   qui parler



Du bon travail... à découvrir
en vidéo.

tracteur.claas.com

Vraiment du bon travail. Les Tracteurs CLAAS.



Nom : Kim Toft Kragh
Coord. GPS : 55°10.700
09°29.250
Pays : Danemark
Exploitation : 600 ha de terres



Hej du Danemark.

J'ai choisi de diviser ma surface cultivée par deux.

Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur : tracteur.claas.com



CLAAS





Donner des perspectives aux éleveurs

Quand les factures s'empilent et que les rentrées sont à la baisse, le retard de paiement des clients éleveurs met en difficulté l'entrepreneur, qui a ses propres charges à régler. 10 % des éleveurs sont en situation difficile, selon le ministre de l'agriculture. Combien d'entrepreneurs le sont également ?

Les entrepreneurs sont donc solidaires des éleveurs et réciproquement. Nous le sommes parce que les productions animales génèrent de multiples activités pour nos entreprises de travaux agricoles. Nous le sommes parce que nos professions sont proches, beaucoup d'entre nous ont été, ou sont aussi, agriculteurs.

Au-delà de la conjoncture des marchés, de l'embargo russe, des marges de l'amont et de l'aval, de la PAC, le cadre fiscal et social national qui continue d'ignorer les activités de main-d'œuvre menace d'abord les activités agricoles les plus pénibles, les plus astreignantes et les moins rémunérées. Ce n'est pas la première crise. Nous sommes un facteur de désendettement des agriculteurs quand l'investissement individuel ou de groupe est un engagement à vie. Le monde a changé. Les agriculteurs aussi. Personne ne pense aujourd'hui que c'est en investissant encore plus que l'on retrouve des marges, entre les produits et les charges pour assurer son résultat.

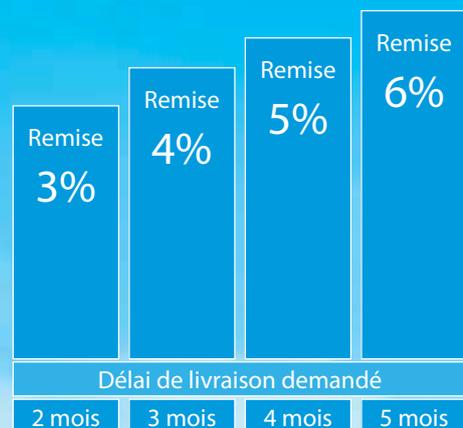
Mais moins d'un an après le vote de la loi d'avenir de l'agriculture et de la forêt, nous sommes dans une crise de confiance des éleveurs. Dans notre pays, nous avons trop de lois, mais peu de perspectives. Nous aussi, entrepreneurs, nous devons réinventer ensemble les services de demain à l'agriculture.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

Chez

LEMKEN LE MIRACLE BLEU EST PERMANENT

PLUS VOUS COMMANDEZ TÔT, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ



Miracle Bleu

+ **Financement 5 ans 0.49%**

+ **Conditions Présaison jusqu'au 31/12/2015**

+ **Suramortissement Loi Macron**

= RENTREE AU MEILLEUR PRIX !!!

www.lemken.com

LEMKEN
The Agrivision Company

Énergie : baril à la baisse et CCE en hausse

Entre la baisse actuelle du prix du brut qui entraîne la baisse du prix du GNR, et la montée en charge de la contribution climat-énergie (CCE), l'horizon énergétique des travaux agricoles et forestiers continue de passer du très chaud au très froid.

À trois mois de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat, le carburant fossile joue des tours aux négociateurs du traité de réduction des émissions de carbone, mais aussi aux entrepreneurs. Aucune alternative à l'énergie fossile pour cultiver pour ces derniers, et une opinion publique qui voit concret : la baisse du prix à la pompe est la seule bonne nouvelle de l'été.

Le pétrole poursuit son repli, plombé par le manque de vigueur de la croissance chinoise et une offre surabondante autour de 40 dollars le baril... Il ne faut pas faire la fine bouche quand la mer est mauvaise : à 0,7055 euro le litre, le prix moyen au litre du GNR relevé au 14 juillet est bas. Ce chiffre provient de la base de données du ministère de l'écologie sur les prix des produits pétroliers, qui permet de suivre l'évolution des prix moyens hebdomadaires à la consommation des carburants et des combustibles en France, depuis 1985. Ce ne sont pas les taxes qui baissent, mais le prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

Recul du prix du FOD et du GNR

Le poste carburant est la troisième charge dans les entreprises de travaux, après les amortissements et les salaires. Le GNR et les huiles pèsent lourd dans les coûts de production des prestations, à tel point que les entreprises ont inscrit la consommation de

carburant dans leurs cahiers des charges pour l'achat des tracteurs et autres automoteurs. Cela constitue aussi un objectif pour les conducteurs d'engins, et c'est un moyen de se distinguer de la concurrence.

Les prix du fuel domestique et du GNR sont repartis à la baisse depuis mai et tutoient le prix bas de décembre 2014 et de 2005-2006 avant les envolées de 2008 et de 2011-2012. Le baril de pétrole brut américain est à 40 dollars – soit le plus bas niveau depuis 2009, au plus fort de la crise financière mondiale.

La CCE à 100 euros en 2030

La décrue intervient au moment où la discussion de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte s'est achevée (loi du 17 août 2015 et JO du 18 août).

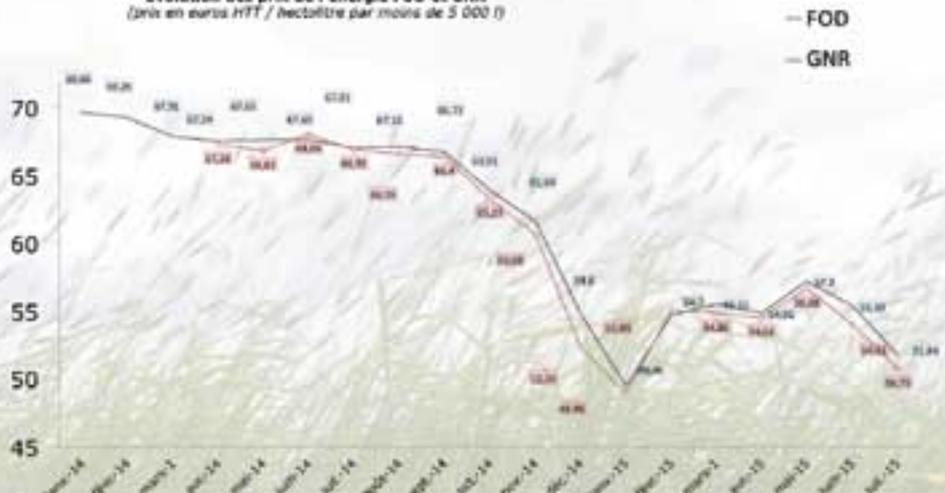
Cette loi contient de nombreux objectifs de baisse à atteindre dans le futur pour parvenir à un « système énergétique plus sobre, plus durable et moins nucléarisé », afin que la France soit « exemplaire pour recevoir la Conférence de Paris sur le climat en décembre prochain ». Un des alinéas de l'article 1 contient une forte hausse de la CCE (dite « taxe carbone »), qui atteindra 22 euros en 2016 (niveau déjà acté).

L'alinéa VIII de l'article 1 indique que « le Gouvernement se fixe pour objectif, pour la composante carbone intégrée aux tarifs des taxes intérieures sur la consommation des produits énergétiques (...), d'atteindre une valeur de la tonne carbone de 56 euros en 2020 et de 100 euros en 2030. »

Selon le syndicat professionnel des entreprises d'exploration et production de pétrole et de gaz naturel, de raffinage et distribution, « la fiscalité s'alourdirait de 9 centimes sur le diesel et de 7 centimes sur l'essence, sur lesquels il faut ajouter 20 % de TVA », sauf allègement à due concurrence.

L'Union française des industries pétrolières (Ufip) calcule que « Toute augmentation du prix du carbone de 7,50 euros par tonne implique une augmentation de la TICPE de 2 centimes pour le gazole et de 1,7 centime pour l'essence », cité par le quotidien *Les Échos*.

Evolution des prix de l'énergie FOD et GNR
(Prix en euros HTT / hectolitre par mois de 5 000 l)



Commission affaires sociales EDT

La commission affaires sociales est l'instance de réflexion et de proposition EDT sur les affaires sociales, le travail, l'emploi et la formation.

La commission affaires sociales, emploi, formation EDT est présidée par Jean-Paul Dumont avec Marie-Christine Lemaitre comme adjointe. Elle est composée de 14 chefs d'entreprise membres du conseil d'administration, auxquels se joignent des représentants régionaux délégués par des Unions régionales et les délégués régionaux.

Des ordres du jour chargés

La commission se réunit au moins deux fois par an sur les préoccupations des employeurs de main-d'œuvre. La dernière commission réunie le 27 mai dernier avait à son ordre du jour les points suivants :

le pacte de responsabilité et de solidarité, le projet de loi relatif au dialogue social, le compte personnel de prévention de la pénibilité, la Déclaration sociale nominative, le Titre emploi simplifié agricole et le coût du travail saisonnier. Les accords négociés ou en cours sont commentés : l'accord national agricole sur le pacte de responsabilité et de solidarité, la négociation de l'accord prévoyance santé, la convention nationale d'objectifs avec la MSA. La structuration des branches professionnelles était aussi à l'ordre du jour. Se sont ajoutés le financement de la formation professionnelle, le décret travail des moins de 18 ans, le point sur les dérogations heures supplémentaires.

Négociation prévoyance dans la production agricole

Questions à Jean-Paul Dumont, négociateur social EDT.

Pourquoi une nouvelle négociation ?

Le précédent accord prévoyance agricole signé en 2008 avait une durée de 5 ans. Régulièrement en renégociation pour adaptation, la loi a obligé à une nouvelle négociation pour généraliser la complémentaire « santé » à tous les salariés au 1^{er} janvier 2016. De plus, la loi fixe un cadre de cotisations : 50 % du coût prévoyance santé sur l'employeur. Nous étions à 15 % avec un maximum de 5,50 euros en 2008.

Comment s'est passée la négociation ?

La négociation s'est déroulée sur 14 mois. Lors de la dernière réunion du 2 août, les syndicats de salariés et les employeurs ont donné leur position définitive. La dernière réunion début septembre sera sur la relecture du règlement intérieur.

Nous avons eu trois réunions techniques et huit réunions politiques, soit une réunion tous les 15 jours. Nous sommes deux élus EDT, moi-même et Marie-Christine Lemaitre, depuis mars 2015 sur la négociation et Erwan Charpentier, en charge des affaires sociales à la Fédération. Nous avons intérêt à ce que les salariés se sentent bien dans nos entre-

prises. En cas de problème de santé ou de coup dur, la sécurité sociale de base fait moins. Donc, la complémentaire est utile. C'est un enjeu d'attractivité et de fidélisation des salariés.

Combien ça coûte ?

Les bénéficiaires conservent les garanties pendant 12 mois après la fin du contrat, ce qui est payé par les employeurs et salariés. Les salariés saisonniers de plus de trois mois de travail sont dans le champ de l'accord (l'État voulait au 1^{er} jour).

Les garanties ont un coût : hospitalisation, lunettes, soins dentaires, mal de dos, etc. Moins de sécurité sociale générale, c'est plus de complémentaire.

Nous sommes à 34 euros mensuels par salarié divisé par deux (moitié à la charge du salarié, moitié à la charge de l'employeur) à compter du 1^{er} janvier 2016. L'un dans l'autre, c'est 12 euros mensuels de pouvoir d'achat pour le salarié avec le nouvel accord.

Quel est selon vous le point à retenir ?

La production agricole sait « aller de l'avant ». Elle sait faire preuve de responsabilité et de dynamisme. Les employeurs agricoles n'ont pas la tâche facile. Nous devons donc être d'autant plus mobilisés, et nous le sommes.



Jean-Paul Dumont.

Solidaires des éleveurs : retour sur les événements de l'été

Les manifestations des éleveurs à travers tout le pays ont révélé au grand public les difficultés que traverse la production de viande et de lait. Prix bas, trésorerie négative, charges élevées, dans les secteurs de production touchés, les entrepreneurs des travaux sont impactés de plein fouet par la crise.

2 juillet : EDT Côtes-d'Armor avec les éleveurs

EDT Côtes-d'Armor participe le jeudi 2 juillet à la nuit de l'élevage en détresse. Cette manifestation est organisée dans un contexte lourd pour l'élevage et l'économie agricole bretonne touchés par les crises de la production porcine, de la viande bovine et de la production laitière. Les éleveurs protestent contre l'absence de remontées des prix du porc, du lait, de la viande contrairement aux engagements pris au ministère de l'agriculture, lors des négociations entre les représentants de la production, des industriels et des coopératives agroalimentaires et de la grande distribution.

17 juillet : 22 000 à 25 000 éleveurs au bord du dépôt de bilan

Dans une interview au quotidien *Le Parisien*, le ministre lance le chiffre de 22 000 à 25 000 éleveurs au bord du dépôt de bilan, soit 10 % des éleveurs français. Deux jours plus tard, le pourcentage est revu à la baisse : 5 à 7 %. La prise de conscience se fait : la crise va déboucher sur une restructuration des élevages.

20 juillet : mobilisation des entrepreneurs des travaux agricoles normands

EDT Normandie se solidarise avec un mouvement agricole « *qui se durcit d'heure en heure en Normandie* ». « *Nous ne pouvons pas être indifférents à la situation et ne pouvons qu'être solidaires* », indique Patrice Gauquelin, président du syndicat dans le message aux adhérents accompagné de la copie du courrier du 11 juillet aux cinq préfets départementaux et deux régionaux. EDT Normandie laisse chacun libre « *d'analyser la situation et de se rallier, s'il le souhaite, au mouvement* ». EDT se déclare prêt à témoigner des difficultés que rencontrent les agriculteurs et de la situation financière dramatique qu'ils

peuvent rencontrer en ce moment. « *Nos trésoreries découlent de cette situation* ».

22 juillet : annonce du plan de soutien à l'élevage

En Conseil des ministres, le ministre de l'agriculture présente un plan de soutien à l'élevage avec le déblocage de 600 millions d'euros, dont 500 millions consacrés au report de charges sociales et fiscales et à des prêts de trésorerie, ce qui suscite rapidement la déception des éleveurs. Dans un communiqué de presse du 20 juillet 2015, le ministre de l'agriculture avait annoncé le versement d'un apport de trésorerie remboursable aux agriculteurs ayant demandé des aides de la PAC en 2015.

23 juillet : EDT partage le ras-le-bol des éleveurs

La FNEDT publie le 23 juillet un communiqué de soutien en insistant sur « *le plan d'urgence qui aura un effet positif mais qui ne peut pas rester sans lendemain* ». Tandis que les charges d'exploitation continuent de courir, les prix de vente bas à la production font fondre les marges des éleveurs. D'autres acteurs de l'agriculture sont impactés : les entrepreneurs de travaux agricoles sont fragilisés par le manque de trésorerie de leurs clients et leur avenir incertain.

23 juillet : EDT Côtes-d'Armor appelle ses adhérents à se mobiliser

EDT Côtes-d'Armor appelle ses adhérents à se mobiliser pour participer aux rassemblements dans le département. Régis Macé, président d'EDT 22 est sur les rassemblements avec les adhérents.

Frédéric Jan, président d'EDT Bretagne participe au rassemblement d'Auray dans le Morbihan. En Bretagne, des rendez-vous avec les préfets sont prévus suite à cette mobilisation.

Mobilisation des entrepreneurs de travaux le 23 juillet : blocage secteur Loudéac (22).



27 juillet : la mobilisation continue en Pays de la Loire

Sollicité par les organisations professionnelles agricoles, EDT Mayenne répond présent. Des entrepreneurs de travaux participent en nombre aux différents cortèges avec leur matériel sur l'autoroute A81 de Vaiges à Laval, et de la Gravelle à Laval. Plus de 800 tracteurs et plus de 2000 personnes étaient présents à Laval.



Le 27 juillet, les entrepreneurs participent à la mobilisation en Mayenne.



Marie-Christine Lemaitre, présidente d'EDT Mayenne et de l'UREDT Pays de la Loire a exprimé à la tribune, le 27 juillet, la solidarité des ETA avec les jeunes et les éleveurs.

Août : les entrepreneurs demandent à accéder au plan de soutien

Les retards, les décalages de paiement, voire les impayés de travaux agricoles doivent apparaître dans les dossiers de restructuration de la dette des exploitations soumis aux cellules de crise départementales (Direction départementale des territoires et Chambres d'agriculture).

Plusieurs régions sollicitent la FNEDT pour obtenir auprès du ministère de l'agriculture et la Caisse centrale de mutualité sociale agricole, la mise en œuvre du dispositif d'aide à la trésorerie MSA. Ces mesures portent sur le report sans pénalité des cotisations sociales pour les non-salariés et salariés des entreprises de travaux, ainsi que sur des dispositifs spécifiques de prise en charge des cotisations. Des courriers partent de Bretagne le 12 août, des Pays de la Loire le 26 août et de Normandie le 27 août.

Plusieurs syndicats EDT, notamment le Nord-Pas de Calais-Picardie, la Normandie et d'autres, ont demandé et obtenu des rendez-vous avec les préfets. Les entrepreneurs qui rencontreraient des difficultés peuvent s'adresser directement à la DDT dont ils dépendent, à la MSA et à leur administration fiscale dans les plus brefs délais.

1^{er} septembre : du fioul pour les tracteurs pour Paris

Le mardi 1^{er} septembre au matin, plusieurs entreprises de travaux agricoles du Finistère se joignent aux cortèges des tracteurs en route vers Paris. D'autres offrent du carburant. Tout au long du parcours, ils seront rejoints par des entrepreneurs bretons, puis ceux d'autres régions. À eux seuls les quatre syndicats EDT bretons ont offert 6 000 litres de GNR aux JA. À l'arrivée le 3 septembre, plus de 1 500 tracteurs défilèrent sur la place de la Nation, à Paris, afin de montrer l'exaspération du monde agricole.



Départ de Pluguffan (Finistère), le 1^{er} septembre au matin, parmi les tracteurs, celui de l'ETA Le Gouill.



Photo prise dans le convoi, depuis le tracteur de l'ETA Jeannet, de Moëlan-sur-Mer, au niveau de Guingamp (Côtes-d'Armor).



Sur l'aire de repos de Bonchamp-lès-Laval, à 13 heures le 2 septembre, de gauche à droite, Sébastien Rouault, président des Jeunes Agriculteurs des Côtes-d'Armor, Frédéric Jan, président EDT Bretagne, et Yannick Ribouchon, entrepreneurs de travaux agricoles à Grand-Champ (Morbihan).

3 septembre : les entrepreneurs de travaux agricoles à Paris, place de la Nation



9 h 11, grand soleil à la porte de Gentilly, le premier tracteur précédé des motards arrive du périph'.

Le premier tracteur arrivé longe le stade Charléty et prend à droite les boulevards extérieurs pour aller place d'Italie, puis Nation, lieu du rassemblement.

C'est un tracteur breton, suivi de dizaines d'autres, les uns avec la lame d'ensilage à l'avant transformée en panneau syndical, d'autres avec un porte-char, avec une bêtaillère, avec des plateaux sur lequel sont arrimés des toilettes chimiques, des conteneurs à fuel, des Algeco pour dormir.

Bretons reconnaissables par le drapeau aux hermines, Normands par le drapeau avec les lions, en



Le tracteur de l'ETA Cornen, de Plourin dans le Finistère (commune voisine de Ploudalmézeau), est l'un des premiers à rentrer dans Paris. À son bord, les deux conducteurs : Yannick et Ronan.



L'ensemble de l'ETA Jeannet (Moëlan-sur-Mer, 29) arrive place de la Nation, le 3 septembre à 10h30.



A droite, Frédéric Jan, entrepreneur dans le Morbihan et président d'EDT Bretagne, a fait le voyage au volant de la semi-remorque porte-char, avec son collègue entrepreneur Yannick Ribouchon.



Laure Toulouse, tout à gauche sur la photo, entrepreneur dans le Nord, présidente de la commission jeunes EDT, a fait le déplacement en bus pour rejoindre Paris.

plus des drapeaux syndicaux, les tracteurs sont pilotés par des jeunes, à deux généralement. L'un d'entre eux a le logo EDT sur la lame, il vient de Ploudalmézeau dans le Finistère.

Place de la Nation, les tracteurs estampillés EDT Finistère, mais aussi Bretagne, Normandie, sont là avec des entrepreneurs du Nord venus en bus.

Les Finistériens sont en force et organisés. La semaine précédente, deux membres des JA étaient venus expliquer aux entrepreneurs le projet de la montée à Paris devant le conseil d'administration EDT. Huit entrepreneurs ont répondu à l'appel. Parmi eux, Jean-Pierre Mao de Lannilis, qui n'a pas hésité à fournir un ensemble à deux de ses salariés (Clément et Thomas), malgré l'activité intense sur les chantiers. L'un est en phase d'installation, l'autre est fils d'agriculteur. Ils voulaient monter à Paris. Ils ont pris deux jours de congés.

Pour son collègue Emmanuel L'Hostis de Ploumouguer, qui a aussi fourni un ensemble à deux salariés salariés (Emmanuel et Mathieu), c'était normal d'y aller : « Il faut être là dans les bons jours, mais aussi dans les mauvais, pour montrer notre solidarité profonde, et pour cela, il faut que les entrepreneurs se montrent. »

La quatrième Convention nationale d'objectifs de prévention

La FNEDT et la CCMSA ont signé une nouvelle convention nationale dédiée aux contrats d'objectifs de prévention. Ils permettent aux entreprises de travaux agricoles et ruraux d'améliorer la sécurité avec l'appui financier des MSA.

La FNEDT a signé, avec la majorité des partenaires sociaux représentatifs des salariés et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), une nouvelle convention d'objectifs (« CNOP ») sur le code AT 400 (entreprises de travaux agricoles). Cette convention paritaire reconduit pour quatre ans des dispositifs initiés en 1999 : les contrats d'objectifs de prévention.

Le contrat d'objectifs

Afin d'encourager les employeurs à investir dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les salariés agricoles, des contrats d'objectifs de prévention peuvent être conclus avec une caisse locale de la MSA. La procédure est établie sur une base conventionnelle (le contrat) liant les Entrepreneurs des Territoires et la CCMSA, dans le cadre de cette convention nationale d'objectif 2015-2019. Pour le secteur forestier, la FNEDT a renégocié en 2014 les CNOP sur les codes « risque » des travaux sylvicoles et celui des travaux d'exploitation forestière.

Si de nombreuses entreprises de travaux agricoles et ruraux sont éligibles, peu d'entre elles ont signé un contrat d'objectifs pour bénéficier des appuis disponibles : dans ce secteur d'activité, 13 contrats ont été signés en 2013, 6 en 2014. Alors qu'en 2013, de nombreux établissements (plus de 300) étaient éligibles en région Champagne-Ardenne (lieu d'activité viticole, source de contraintes gestuelles et posturales), la majorité des contrats ont été signés dans l'Ouest de la France. Plus de 930 salariés équivalent temps-plein (ETP) ont été concernés par près de 100 contrats signés au sein de 21 caisses de MSA depuis la première convention de septembre 1999. Les entreprises ont bénéficié d'un montant total

approchant 2 millions d'euros, dont 644 000 euros entre 2010 et 2014.

Les investissements éligibles

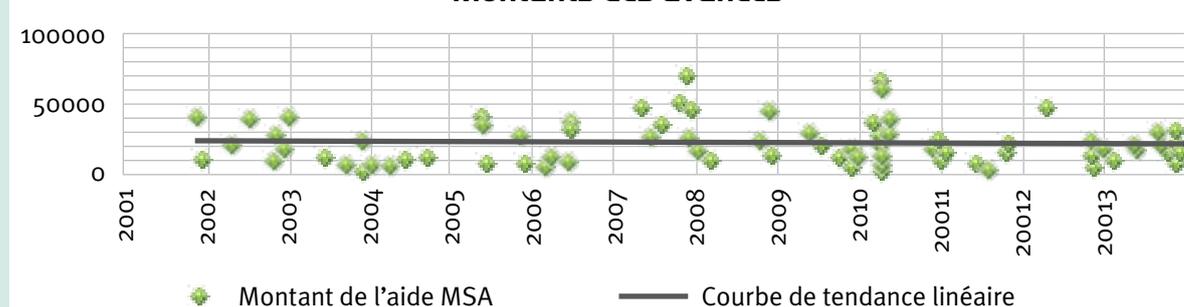
La convention prévoit la prise en compte des risques ciblés liés à l'entretien et à l'utilisation des machines, aux contraintes gestuelles et posturales (TMS, manutention manuelle), risques sur chantier liés à l'organisation du travail, ou encore des risques liés à un manque de transmission des informations et/ou de formulation des consignes.

Le bilan des derniers contrats signés fait apparaître le financement de temps consacré à des groupes de travail (dialogue avec les salariés pour mieux prendre en compte la sécurité au sein de l'entreprise), l'investissement dans l'aménagement de locaux (isolation thermique et phonique, aire de lavage avec passerelle, aire de remplissage du pulvérisateur, amélioration des sorties sur la voie publique, etc.), mais aussi dans certains matériels « innovants » tels que les caméras de recul ou les dispositifs d'autoguidage réduisant la fatigue lors de travaux nocturnes. Les entreprises signataires ont obtenu près de 20 000 euros d'aides, pour un investissement moyen de 130 000 euros (soit 1 910 euros par salarié ETP sur la période 2010-2014).

Alors que la convention nationale est reconduite, les chefs d'entreprise peuvent s'adresser au service prévention de sa MSA pour établir un contrat personnalisé, qui se traduira ensuite par l'élaboration d'un plan de prévention, et par un accompagnement financier. À noter : pour des actions ciblées, les entreprises peuvent aussi profiter de l'action financière simplifiée agricole, mise en place en 2012.

Erwan Charpentier ■

Montants des avances



Loi Macron : les accords incitent à l'épargne salariale

De nouvelles incitations facilitent la mise en place de mécanismes d'épargne pour les salariés et leurs entreprises. Les accords de branche signés par la FNEDT permettent la mise en œuvre de PEI et PERCOI dans des conditions avantageuses.

Le recours aux mécanismes d'épargne salariale (participation, intéressement, épargne salariale) reste encore marginal dans les entreprises de moins de 50 salariés. Pourtant, il pourrait renforcer l'attractivité des entreprises auprès des salariés, alors récompensés pour leur contribution. La « Loi Macron » du 6 août 2015 (loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques), incite à mettre en place ces mécanismes.

De nouvelles incitations

Après une loi de 2001 destinée à faire progresser le développement de l'épargne salariale au sein des TPE, plusieurs évolutions réglementaires ont freiné sa généralisation. La « loi Macron » promulguée le 6 août dernier introduit de nouvelles incitations. À partir du 1^{er} janvier 2016, les entreprises de moins de 50 salariés qui mettront en place pour la première fois un dispositif d'intéressement ou de participation, verront leur forfait social réduit pendant six ans : à 8 % contre 20 % habituellement. Les dispositions de la loi visent aussi à simplifier leur mise en œuvre par les dirigeants des petites structures : elle va faciliter la modification des PEI (Plans d'épargne interentreprises) et du livret d'épargne salariale, harmoniser les modalités de l'intéressement et de la participation, etc.

Les entreprises de moins de 50 salariés pourront

bénéficier des dispositifs négociés lors d'accords de branches. La FNEDT a signé deux accords d'épargne salariale avec Agrica Épargne, pour permettre aux salariés et aux dirigeants non-salariés (ainsi qu'aux conjoints collaborateurs) des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, d'accéder aux dispositifs d'épargne salariale PEI et/ou PERCOI (Plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises).

PEI et PERCOI : deux dispositifs modulaires

Le PEI et le PERCOI permettront de constituer une épargne disponible à 5 ans et/ou un complément de revenu pour la retraite, dans un cadre fiscal et social avantageux. Les salariés pourront alimenter leurs plans d'épargne par des versements volontaires, par une partie ou la totalité de leur prime d'intéressement et/ou de leur participation, ou encore grâce aux droits issus du Compte épargne temps. Les entreprises peuvent désormais moduler l'abondement qu'elles souhaitent y apporter. À noter : le PEI permet aux entreprises de moins de 50 salariés de mettre en place un accord de participation volontaire, sans démarche administrative supplémentaire. Un outil de pilotage et de gestion de l'épargne est mis à disposition des entreprises et des salariés par Agrica Épargne pour gérer ces deux nouveaux dispositifs.

Une nouvelle dérogation au permis de conduire

La loi n° 2015-990 a modifié l'article L.221 du code de la route pour étendre le champ d'application de la dérogation du permis poids lourd. Depuis le 8 août 2015, toute personne en possession du permis B peut conduire des véhicules et appareils agricoles ou forestiers dont la vitesse n'excède pas 40 km/h. Cet assouplissement avait été formulé lors d'une réunion entre la FNEDT et plusieurs organisa-

tions agricoles, en avril dernier. Elles avaient alors mis en avant les différences avec les poids lourds (masse, vitesse, etc.), tout en rappelant la nécessité de connaître le code de la route. En tant que salariés agricoles sous conditions réglementées (affiliés à la MSA), les apprentis et stagiaires pourront continuer à bénéficier de la dérogation autorisant la conduite d'ensembles dont la largeur est inférieure à



2,55 m, dès 16 ans dans le cadre d'une activité agricole ou forestière. Lors d'une prestation de travaux publics ou à la demande d'une commune, la détention du permis B s'imposera.

Actualités forestières



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

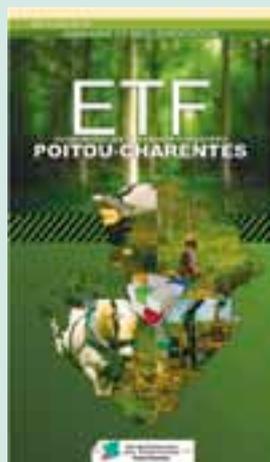
« ETF - Gestion Durable de la Forêt »



Élaborée par vos représentants ETF, la démarche nationale de qualité « ETF - Gestion Durable de la Forêt » comporte 24 points d'engagement liés au respect des règles environnementales et de sécurité

pour les travaux d'exploitation forestière et de sylviculture-reboisement. Votre engagement dans cette démarche, reconnue par PEFC France, vous permettra d'apporter de la visibilité à votre entreprise, tout en répondant aux préoccupations et aux demandes de vos clients. Téléchargez le dossier de demande sur www.etf-gestiondurablede laforet.org

Annuaire ETF Poitou-Charentes



L'annuaire des Entrepreneurs de travaux forestiers de Poitou-Charentes vient de paraître. « Envoyé à chaque ETF recensé, à nos nombreux clients et partenaires, l'annuaire est une belle vitrine de notre profession. Cette édition est notamment l'occasion de montrer la diversification de nos entreprises, et pour que cet outil soit à notre image, une version numérique est disponible. Il est donc important de commu-

niquer sur nos évolutions, de montrer au travers de l'annuaire des ETF qui nous sommes aujourd'hui, de la volonté de notre profession d'être connue pour nos métiers et reconnue pour notre professionnalisme. Aussi, nous évoluerons ensemble de manière à promouvoir nos entreprises, maillons indispensables de la filière forêt-bois en Poitou-Charentes », précise Philippe Largeau, président EDT Poitou-Charentes. Retrouvez les coordonnées des entreprises sur www.edt-poitoucharentes.fr

Commissions professionnelles FCBA

La Commission professionnelle Forêt, traitant des dossiers de gestion-sylviculture-reboisement, s'est tenue en juin. Elle a abordé les thèmes suivants : actualités filières et FCBA ; point sur le développement des nouvelles variétés de pin maritime et sur la situation de la disponibilité en graines pour le premier

chantier de reboisement européen ; bilan du contrat de performance 2012-2015 de FCBA ; discussion sur le Contrat de performance FCBA 2016-2020. La prochaine réunion se tiendra courant novembre.

La Commission professionnelle Approvisionnement s'est tenue en juillet. Elle a abordé les thèmes suivants : les projets de FCBA concernant la mobilisation supplémentaire de bois (« Bois + »), les innovations en machinisme forestier (derniers travaux et résultats apportés sur la mécanisation forestière), le projet eMOBOIS (état d'avancement du pilote sur l'échange de données informatisées et standardisées entre entreprises). Une présentation de l'étude « Enjeux et perspectives de la mécanisation en exploitation forestière à l'horizon 2020 » a suscité de nombreux débats et interrogations. Ce document, réalisé avec le soutien financier de la Copacel, présente : un état des lieux des matériels concernés, du parc de machines et des productions actuelles et attendues en 2020 ; un état des lieux de la main-d'œuvre et de l'offre de formation ; une évaluation des volumes récoltables et mécanisables à l'horizon 2020, ainsi que des moyens nécessaires pour y arriver ; des propositions de recommandations. Cette étude est téléchargeable sur www.fcba.fr

Prix et indices du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête trimestrielle réalisée par le Centre d'études de l'économie du bois sur les prix et indices nationaux du bois énergie au 2^{ème} trimestre 2015 (prix départ du 1^{er} au 5 juillet 2015). Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle (prix moyens HT toutes régions confondues, départ site de production, par camion départ).

	Prix départ
Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	
Petite granulométrie, humidité < 30 % PCI retenu : 3,70 MWh	78,4 euros/tonne 21,19 euros/MWh
Moyenne granulométrie, humidité 30-40 % PCI retenu : 3,10 MWh	56,8 euros/tonne 18,31 euros/MWh
Granulométrie grossière, humidité > 40 % PCI retenu : 2,55 MWh	51,8 euros/tonne 20,31 euros/MWh
Bois bûches en vrac	
33-40 cm (H < 20 %)	66,5 euros/stère
33-40 cm (H > 20 %)	61,4 euros/stère
50 cm (H < 20 %)	59,5 euros/stère
50 cm (H > 20 %)	53,7 euros/stère
1 m (H > 20 %)	47,5 euros/stère
Bois bord de route	39,2 euros/stère

Actualités agricoles

EDT 24 avec les JA à Sorges

EDT a répondu présent à la manifestation organisée par les JA Dordogne de Sorges le 26 juillet 2015 : « Terre en Fête », avec plus de 10 000 visiteurs. Une grande fierté pour tous les Jeunes Agriculteurs et les 150 bénévoles qui ont réussi le pari de réunir toutes les générations, et tout public, autour de notre agriculture.



Récolte record de blé 2015 : 40 millions de tonnes

Selon FranceAgriMer, les moissons étaient quasiment achevées dans toutes les régions à la date du 10 août. « Elles se sont globalement déroulées dans de très bonnes conditions, ce que confirment tous les entrepreneurs interrogés ces jours derniers.

Les 5,2 millions d'hectares, (+ 3 %) soit le plus haut niveau depuis 1936, ont été avalés en moins d'un mois de travail. En moyenne, ce sont 170 000 hectares qui ont été battus par jour en juillet et tout début août. Les battages se sont faits sans pratique-



ment aucun jour d'arrêt des machines. Quant à la qualité de la récolte, les teneurs moyennes en protéines sont jugées satisfaisantes pour les exigences des marchés à l'exportation.

Les autres cultures ont globalement donné satisfaction, avec une récolte qui s'élève respectivement à 1,8 million de tonnes (+ 21%) pour le blé dur, 12,5 millions de tonnes pour les orges de printemps et d'hiver (+ 8%) mais 5,1 millions de tonnes pour le colza (7%). La sécheresse aura en revanche un fort impact sur le maïs. L'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) table sur 13,6 millions de tonnes. Les ensilages ont déjà démarré en raison de la sécheresse qui a persisté ces jours-ci. Dans la plupart des régions, les surfaces de maïs ensilage vont augmenter, vu le faible tonnage hectare et la vitesse de récolte va monter. Les épandages sont en cours après le pressage des pailles qui s'est bien passé. 2015 ne ressemble pas du tout à 2014

Biocarburants avancés pour l'aéronautique

Les Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et de l'espace rural (CGAAER) vont dresser, à la demande des ministres de l'agriculture et de l'environnement, un état des lieux de la production et de l'usage des biocarburants aéronautiques en France, en croisant les contraintes techniques, les bénéfices environnementaux et les enjeux économiques. Le rapport final sera remis avant le 15 novembre 2015, avant la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP 21).

Périodes d'immersion en milieu professionnel

Une mission du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux a réuni les données statistiques sur les risques encourus par les élèves pendant les périodes de stage et a examiné comment la nouvelle réglementation sur le travail des jeunes de moins de 18 ans (l'autorisation) était appliquée par les établissements d'enseignement, dans le souci de préserver la sécurité des élèves en formation. Depuis, la nouvelle réglementation relative aux dérogations pour travaux dangereux a été adoptée (déclaration) en cours d'année scolaire.

Les données statistiques existantes décrivent une tendance à la baisse des accidents des élèves en stage. Sur la réglementation, le modèle de convention de stage devra être réexaminé, estime la mission,

pour clarifier les responsabilités des signataires, afin de tenir compte des évolutions réglementaires.

Le Canal Seine-Nord Europe financé à 40 % par l'UE



La France sera la première bénéficiaire du plan pour les transports, lancé en septembre 2014 par la Commission européenne dans le cadre du « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe », dont les premières décisions financées à hauteur de 13 milliards d'euros ont été dévoilées ce 29 juin. 28 projets français figurent parmi les lauréats de l'appel à propositions, pour un total de près de 2 milliards d'euros d'aide communautaires. Le projet du Canal Seine-Nord Europe décroche l'enveloppe la plus importante avec 979 millions d'euros, soit une prise en charge légèrement supérieure à 40 % du coût total.

Les pots catalytiques des moteurs Tier 4 ne font pas bon ménage avec la poussière et la sécheresse

Les entrepreneurs du Grand Est ont fait état d'incendies sur des machines de récolte pendant les très fortes chaleurs et la sécheresse en juillet et août 2015 liés aux pots des moteurs.

Les batteuses, les presses travaillent habituellement par de fortes chaleurs et avec beaucoup de poussière. Elles sont conçues en fonction de ces contraintes par les constructeurs. Les utilisateurs assurent une maintenance renforcée des machines en cas de conditions difficiles. Le battage aux heures les plus critiques cesse.

Les mesures de prévention des risques des incendies des batteuses sont sans effet sur ce qui apparaît comme un problème de conception. L'innovation technologique conduit à des pots catalytiques sur les moteurs Tier 4. Ils atteignent, selon les professionnels, des températures de 650 à 700 degrés. Le contact entre la poussière et le pot des moteurs des batteuses est à l'origine des incendies, selon les entrepreneurs et les pompiers de la Marne qui ont eu à déplorer des incendies de machines.

Les machines neuves ou très récentes ont une valeur importante. Elles sont assurées pour le risque incendie. Les assureurs prennent en charge les sinistres dans le cadre des conditions du contrat. S'il se confirme que les pots catalytiques installés sur les moteurs sont à l'origine des départs de feu, les constructeurs devront revoir la conception de la machine. Le frottement des sabots en métal sur des silex a occasionné des départs de feu. Ils ont été recouverts de contreplaqué, ce qui a supprimé la cause des étincelles. Qu'en sera-t-il pour les pots ?

Immatriculations en baisse

Selon le service de l'Observatoire des statistiques du Commissariat général au développement durable, le marché des tracteurs agricoles neufs a chuté de 22,7 % en 2014, par rapport à 2013. Le n° 662 (juillet 2015) de *Chiffres et statistiques* mentionne que cette chute fait suite à trois années consécutives de hausse.



Salon des ETA. Vitaminez vos affaires!

Le Salon des ETA est l'unique salon d'affaires exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles et leur équipe.

Sur 30 000 m², les dirigeants des 200 marques exposantes vous présenteront leurs produits et matériels. De quoi faire le tour de tous vos besoins et vitaminiser vos affaires.

www.saloneta.com



Salon
des **ETA**
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Un salon créé et organisé par

profield
events

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2015 au Parc des Expositions du Mans (72).

Ne privez pas votre métier du Salon des ETA.

200

marques
attendues.



83%

des visiteurs 2013
souhaitent revenir
en 2015.

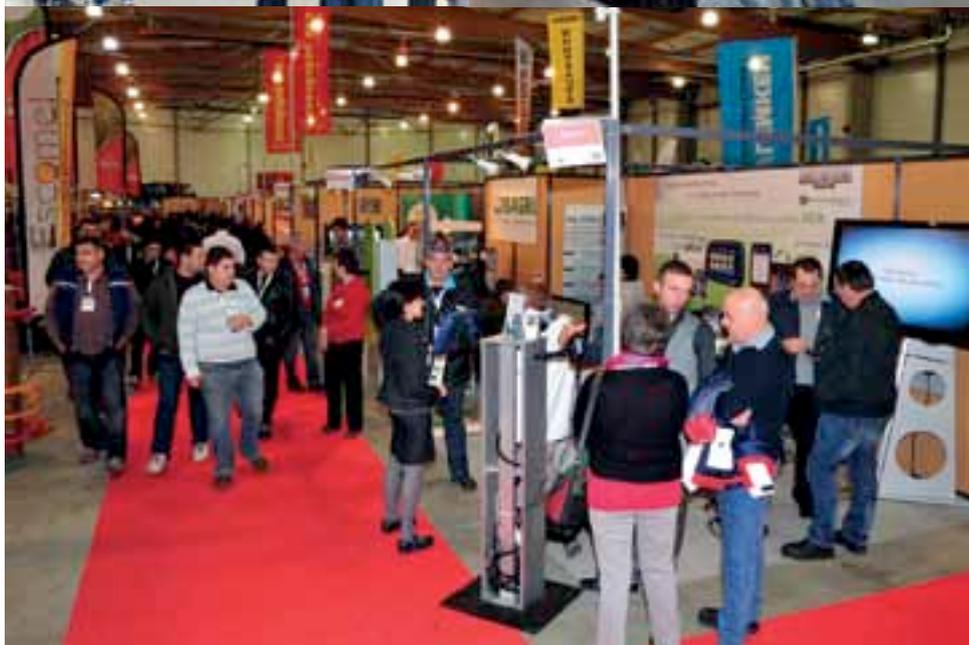
8900

visiteurs
exclusivement ETA
en 2013.



77%

des ETA sont
venus en équipe
en 2013.



1

allée unique
de circulation
pour voir 100% des
exposants.

Des chantiers en pente pour l'Eurl Gouttenoire

La moisson et l'ensilage constituent les principales activités de l'Eurl Gouttenoire créée au 1^{er} janvier 2003. Rencontre avec une famille accueillante aimant son métier.



Denis et Marie-Line Gouttenoire avec deux de leurs enfants, François et Adrien.

C'est en plein démarrage des moissons, le 1^{er} juillet au matin, que nous rencontrons Denis Gouttenoire sur la commune des Sauvages. Nous sommes au nord-ouest de Lyon, dans le haut Beaujolais sud, à 723 m d'altitude. Nous nous trouvons dans

une région de polyculture élevage au relief accidenté. C'est au lieu-dit de la Renardière, où se situent à la fois la maison d'habitation et le parc de machines, que nous retrouvons Denis et son épouse Marie-Line.

« Nous sommes la cin-

quième génération installée ici », affirme Denis au début de notre entretien. C'est en 1991 que ce dernier fait ses débuts dans l'entreprise créée par son père Michel en 1969. « À l'époque, mon père, a démarré avec une batteuse, pour passer ensuite à trois en 1975 », rappelle Denis. Ces activités de battage venaient en complément d'autres activités comme le débardage ou l'exploitation agricole familiale. Depuis 2002, Denis est en Eurl, suite au départ de son frère Éric de la Sarl précédemment créée avec son père en 1993 (voir encadré). L'entreprise de travaux agricoles vient toujours en complément d'une exploitation agricole qui compte aujourd'hui 45 vaches allaitantes et 90 ha (15 ha de céréales, le reste en herbe). « Les travaux agricoles nous occupent six à sept mois dans l'année, les mois d'hiver étant consacrés aux bêtes, à l'entretien des machines et au déneigement », explique le jeune entrepreneur, père de quatre enfants.

Travail en pente

La récolte constitue aujourd'hui l'activité la plus importante de l'entreprise, notamment la moisson réalisée avec trois moissonneuses-batteuses New Holland de type coteaux. Le principe est simple : les machines sont montées sur quatre vérins automatiques, lui permet-



Basée aux Sauvages près de Tarare (Rhône), à 50 km de Lyon, l'Eurl Gouttenoire a été créée au 1^{er} janvier 2003 par Denis Gouttenoire, après avoir connu plusieurs étapes : 1969 : début de l'entreprise par Michel Gouttenoire, le père de Denis, 1993 : création d'une Sarl entre Michel et Denis, 1997 : suite au départ à la retraite de Michel Gouttenoire, Denis prend la suite de l'entreprise avec son frère Éric, 2002 : suite à l'arrêt de l'activité d'Éric pour s'installer en tant que mécanicien agricole à domicile avec un camion aménagé, à son compte (ce dernier faisait les dépannages pour l'entreprise), Denis reste seul et doit réduire clientèle et matériel.

Principales activités : moisson (900 ha/an), ensilage d'herbe (900 ha/an), ensilage de maïs (700 ha/an), bottelage de paille (9 000 bottes foin et paille BB 9080), épandage de fumier (1 000 épandeurs par an), fauchage (plus de 300 ha/an), enrubannage en continu, déneigement l'hiver.

Clientèle : environ 230 clients dans un rayon de 35 km, plus quelques clients en Haute-Loire (80 ha de moissons).
Chiffre d'affaires 2014-2015 : 426 000 euros.

L'entreprise est située dans une ferme de 90 ha et de 45 vaches allaitantes.

tant de travailler sur des pentes allant jusqu'à 40 %. « Mon père a versé avec une batteuse en 1981 », rappelle Denis pour expliquer les raisons de cette particularité de l'entreprise.

Les salariés

Outre Denis Gouttenoire, aidé par son épouse Marie-Line pour la comptabilité, l'Eurl Gouttenoire compte quatre salariés :

- Pierre-Benoit, salarié depuis 11 ans, passe huit mois par an sur l'entreprise (pour réaliser essentiellement des travaux d'ensilage et de bottelage), puis quatre mois à l'Alpe d'Huez comme dameur de piste ;
- Romain, salarié depuis six ans, est surtout dédié aux travaux d'ensilage et à la moisson ;
- Alexis, en troisième année de contrat de professionnalisation, est multitâches ;
- Maxime, saisonnier sur l'entreprise depuis quatre ans, dont trois ans en stage, est principalement dédié au fauchage et à la moisson.

L'Eurl Gouttenoire compte 1,5 salarié l'hiver.

Éric Gouttenoire, décédé au printemps 2015 suite à un accident, a travaillé jusqu'en 2002 au sein de l'entreprise comme associé, avec des fonctions de chauffeur et de dépannage pendant la haute saison d'activités.

Conducteur de dameuse à l'Alpe d'Huez

C'est la 11^{ème} année que Pierre-Benoit Giraud, salarié de l'Eurl Gouttenoire, travaille durant les mois d'hiver sur les pistes du domaine de l'Alpe d'Huez, à 230 km des Sauvages. « Je suis employé et logé par la station sur une période qui varie en fonction de la météo et de l'enneigement. Je commence entre début et fin décembre, pour finir entre début et fin avril. Mon rôle est de conduire une dameuse équipée d'un treuil pour travailler dans les fortes pentes. On commence à 1 h 30 du matin, pour finir vers 10 heures. C'est un travail qui est relativement bien payé car nous avons une prime de nuit. Je fais 38 heures par semaine et peu d'heures supplémentaires, hormis en début de saison quand il faut étaler la neige des canons. C'est une activité qui me plaît bien, même si nous vivons en décalé par rapport aux autres. Au départ, ça n'a pas été facile de me faire engager car il y a beaucoup de postulants, et les stations donnent la priorité aux gens qui habitent sur place. Le fait que j'ai des connaissances en conduite et en mécanique des engins agricoles



Chaque hiver Pierre-Benoit conduit une Pistenbully 600 treuil (Kässbohrer) pour entretenir les pistes de l'Alpe d'Huez.

m'a certainement beaucoup aidé. » Titulaire d'un BEP élevage, Pierre-Benoit s'était mis d'accord dès le départ avec Denis Gouttenoire sur son activité hivernale, pendant la « saison morte » à l'Eurl Gouttenoire : « Mes deux emplois se complètent bien et ça arrange tout le monde ! »

V. B. ■

En 1987, Michel Gouttenoire achète une première batteuse sur vérins, les clients appréciant très vite la qualité du travail réalisé par

ce type de machine. L'investissement de départ est plus important qu'une moissonneuse-batteuse classique (270 000 euros au lieu de

200 000 euros), d'où un prix de prestation plus important pour la récolte (25 euros/heure en plus). « Une fois la machine remise automatiquement à niveau grâce aux vérins, elle travaille à

la même vitesse qu'une machine classique », précise Denis qui ajoute que la taille des parcelles moissonnées est d'environ 2 hectares. La moisson démarre habituellement fin juin, pour finir en gé-



Une des deux ensileuses de l'entreprise, la New Holland FR 9050 achetée en 2011 et équipée d'un bec Kemper six rangs et d'un pick-up à herbe Idass.



Une des deux presses New Holland, la BB 9080 qui presse de l'enrubannage, du foin et de la paille.



Démonstration 460^{plus} et 475^{plus}
chez vous ou sur votre secteur?
De Septembre à Octobre 2015

Vos contacts:

Nord:	D. Maucort	06 16 45 22 72
Sud:	C. Pelissier	06 63 99 28 97
Ouest:	X. Quatromme	06 85 41 14 29
Centre:	J.C. Neollier	06 80 07 62 68
Est:	D. Duret	0049 172 530 59 78

www.kemper-stadtlohn.de | Téléphone: +49 2563 88 3102



Montée sur vérins, la moissonneuse peut travailler en terrain très en pente.

néral fin août, dans le département de Haute-Loire, plus élevé en altitude.

La moisson a démarré plus tôt cette année, vers le 16 juin. « *Nous avons été les pionniers dans la région avec des moissonneuses-batteuses sur vérins, mais d'autres entrepreneurs se sont équipés depuis* », ajoute Denis. Ce dernier a également été pionnier dans la région pour le pressage de balles carrées qui reste une activité importante. L'enrubannage, activité pour laquelle le père de Denis avait été pionnier dès 1992 avec jusqu'à 9 000 bottes par an, se fait de moins en moins et il est remplacé par l'ensilage, qui reste l'activité la plus importante de l'entreprise en termes de chiffre d'affaires. « *L'ensilage d'herbe est en plein essor, car la clientèle a changé de logique par rapport aux années précédentes où elle effectuait beaucoup d'enrubannage* », précise Denis. Ce dernier a arrêté le négoce de paille depuis quatre ans car cette activité était gourmande en temps.

Par contre, depuis 2003 (sécheresse), l'entreprise

fait le lien entre éleveurs de montagne et céréaliers de la plaine en livrant de l'ensilage de maïs en vrac aux exploitants qui n'ont pas assez de surfaces labourables, le transport étant réalisé avec des remorques monocoques jusqu'aux clients. L'entreprise fait aussi du bottelage dans l'Ain, une activité aussi excentrée géographiquement comme la moisson en Haute-Loire

Garder la clientèle

L'Eurl Gouttenoire a su développer une clientèle locale importante et variée (environ 230 clients dans un rayon de 35 km), mais elle va jusqu'en Haute-Loire pour la moisson avec des clients représentant environ 80 ha par an. La plupart des facturations se font à l'heure en raison du parcellaire accidenté et de petite taille. L'une de ses forces est un parc de matériel récent et important, la présence de plusieurs machines de même type de récolte (moissonneuses-batteuses et ensileuses) pour faciliter le planning, mais aussi la gestion des pièces (filtres, courroies, couteaux ...) lui

Le parc de matériels

- Trois tracteurs New Holland : un TVT 190 de 190 ch acheté en 2005, un T6070 de 150 ch acheté en février 2011, et un T7.210 d'une puissance maximale de 210 ch, acheté en avril 2013.
- Deux tracteurs Someca de 115 ch.
- Quatre ensileuses : deux New Holland (une FR 9040 d'une puissance de 450 ch achetée en 2009 et une FR 9050 d'une puissance de 480 ch achetée en 2011) et deux Hesston 7715 de 300 ch.
- Trois moissonneuses-batteuses New Holland de type coteaux (mise à niveau automatique dans les parcelles en pente) : une CSX 7050 de 270 ch, une CL 6060 de 300 ch et une CX 5090 achetée cette année.
- Deux faucheuses conditionneuses : une frontale de marque Kuhn et une latérale de marque Pöttinger.
- Deux andaineurs : un simple toupie Kuhn et un Krone double toupies.
- Deux presses carrées New Holland : une BB 9080 (120/90) qui presse de l'enrubannage, du foin et de la paille, et une 4860S (80/90) qui presse foin et paille.
- Une charrue 5 corps de marque Kuhn Vari-Master 152.
- Un combiné de semis avec semoir Nodet et une herse rotative Lely.
- Deux rotavateurs : un Howard (2 m et 2,80 m) et un Kuhn de 2 m.
- Un broyeur Seppi M de 3,10 m utilisé pour tout type de broyage.
- Un gyrobroyeur à chaînes (3 m).
- Deux remorques double-essieux : une Duchesne de 14 t et une Ponthieux de 18 t.
- Deux plateaux de trois essieux pour le transport de paille et de foin.
- Une enrubanneuse Elho en boudin continu.
- Deux épandeurs à fumier : un Leboulch de 8 t et un Rock de 10 t.
- Une saleuse pour le déneigement.

permettant de répondre à une forte demande à certaines périodes de l'année. « *Le client est roi et nous sommes tenus de respecter les plannings* », confie Denis Gouttenoire. La philosophie de ce dernier n'est pas de s'agrandir ou de trouver de nouveaux clients, mais de garder la clientèle existante. « *L'entretien des machines est important, et nous avons jusqu'à 8 000 heures sur certaines machines* », ajoute l'entrepreneur, qui joue également sur des relations de confiance et de long terme avec son personnel (voir encadré). Un bel exemple d'une famille aimant son métier et sachant le faire partager d'une belle façon.

Philippe Caldier ■



La New Holland CL 6060 à l'œuvre.








SEMI-REMORQUES

**DES SOLUTIONS
POUR VALORISER
VOS CHANTIERS
D'ÉPANDAGE**



ÉPANDEURS SOLIDES DE 8 À 24 M²



ÉPANDEURS LIQUIDES DE 2 600 À 30 000 L

TÉL. : 02 98 344 100 / E-MAIL : info@pichonindustries.com





PICHONINDUSTRIES.fr



www.agripartner.fr

LE PARTENAIRE DES ETA DEPUIS 1961

un technicien vous répond

05 49 04 18 12

Expédition franco gratuite dès 1 200€ HT, pour France métropolitaine hors maillefin, voir conditions tarifs de votre technicien



Sans intermédiaire vos pièces sont moins chères. Pièce interchangeable qualité origine, pièce épaisse, pièce HSS, pièce carbure, pièce carbure + échangeant. A chaque type de sol une réponse technique.

POINTE CARBURE

Modèle 512-52 à 20 mm
311, pour travaux légers
(ref. 2017 1007)

1 unité
40⁹⁰

1 unité
36⁹⁰

DENT

carbure, 2 plaquettes carbure
pour Kelly Sulfone 18, montage
rapide (ref. 2017 1475, 45 et
certaines autres)

48⁹⁰

Version à plaquettes 48⁹⁰

POINTE RÉVERSIBLE

KISENSLAND,
05 20 90 00,
04 30 00 00,
04 76

3⁰⁹

SOC CARBURE

Sulfonol
500 x 5 mm
à lames pour
rotary pour
turbidité
(ref. 277 88 025.4)

1 unité
36¹¹

1 unité par 10
34¹⁰

**TOUS TYPE DE FILTRES HUILE,
Gazole, AIR, CABINE**

CONSULTEZ NOS SPECIALISTES

Remise sur volume global
de filtre commandé

400⁹ 5⁹ 550⁹ 800⁹
5⁹ 5+2⁹ 5+3⁹

**DES MATERIELS NEUFS
AU PRIX DE L'OCCASION**

RECHAÎNEUR A DISQUES BIZON

Pour épandage technique, 2 angles de
redressement de 50° ou 60°, réglage
individuel de 20 à 210 mm, largeur de 1000
ou 1200 mm, largeur à 12 mm réglable, réglage
facile à distance possible de 10 mm, système
d'entraînement, possibilité de montage de 1000 mm.

4 200 000 000000 4 200 000 000000

16 690⁹ 13 690⁹

L'ETF Kretz mise sur la diversification

La Sarl Kretz a su développer en parallèle deux activités : les travaux forestiers et les travaux liés à l'entretien des espaces verts. Rencontre avec un couple qui a joué la proximité et le relationnel, tant avec ses salariés qu'avec ses clients.



Christian et Mireille Kretz devant les bureaux de l'entreprise.



Atmosphère chaleureuse pour l'accueil dans les bureaux de l'entreprise.

C'est au cœur du village d'Osthouse, à une trentaine de kilomètres au sud de Strasbourg, que nous ren-

controns Christian et Mireille Kretz au siège de leur entreprise créée en 1996. De jolis bureaux dans une maison en

Le personnel

Neuf salariés à temps plein, dont trois en espaces verts, et six pour les travaux forestiers et le bois énergie. Le personnel est très fidèle (le plus ancien a 20 ans de maison et la dernière embauche a été réalisée il y a huit ans avec Benoît, actif tant dans le bûcheronnage que les travaux paysagers), et est occupé toute l'année, du fait de la complémentarité entre travaux forestiers et travaux paysagers.

bois et des hôtes accueillants créent d'emblée une atmosphère chaleureuse. Il faut remonter à la fin des années 1970 et au début des années 1980 pour reprendre le début de l'histoire de l'entreprise, à l'époque dans les mains de Paul Kretz, le père de Christian. Ce dernier a démarré ses activités d'entrepreneur à titre individuel dans deux domaines : les travaux forestiers et les travaux agricoles (ensilage de maïs et d'herbe et injection d'azote liquide dans le sol). Le souvenir de Joseph, le premier salarié de l'entreprise embauché en 1975 et parti à la retraite il y a déjà 20 ans, est au passage évoqué.

En 1987, Christian est diplômé technicien en jardins et espaces verts au lycée agricole d'Obernai et il s'installe en tant que pépiniériste en 1993, après avoir travaillé quelques années comme salarié dans l'entreprise paternelle. Puis, 1996 est une date importante avec la reprise de cette dernière par Christian Kretz et son épouse qui créent la Sarl Kretz. Les travaux forestiers constituent l'activité principale : débroussaillage, travaux sylvicoles, travaux du sol, traitements phytosanitaires... « Le champ de nos prestations est large, depuis la prestation complète de déforestation, au broyage de souche seul pour le compte d'entre-

Située à Osthouse, au sud de Strasbourg, la Sarl Kretz a été créée en 1996 par Christian et Mireille Kretz, suite à la reprise de l'entreprise existante créée par Paul Kretz, le père de Christian. Les principales activités sont les travaux forestiers, le bois énergie, les espaces verts et les travaux paysagers. La clientèle, fidèle, se situe dans un rayon de 150 km. Le chiffre d'affaires atteint 1,7 million d'euros.

prises de travaux publics ou de collectivités », explique Christian Kretz qui ajoute que le profil de ses clients est très varié : coopératives forestières, ONF (forêts domaniales ou communales), gardes privés, collectivités et entreprises de travaux publics. Puis l'activité évolue, avec moins de travaux du sol en forêt (dans les années 1980, l'entreprise plantait 300 000 trous pour des plantations pendant la saison, contre 15 000 aujourd'hui), l'arrêt des traitements phytos et le développement du bois énergie.

25 000 t de plaquettes par an

« Le premier broyeur à plaquettes a été acheté en 2007, une machine suisse de marque Wüst », rappelle Christian Kretz, qui répond à l'époque à une demande du

Le parc de matériels

Transport du personnel : deux camionnettes Ford trois places avec benne, une camionnette Boxer trois places, une camionnette Scudo deux places, une camionnette Jumpy deux places, cinq camionnettes Partner, une voiture 205.

Transport du matériel : deux porte-engins, deux camions ampliroll avec plusieurs bennes.

Matériel de broyage : deux tracteurs Valtra 110 ch avec broyeur, un tracteur Valtra 145 ch avec broyeur, un tracteur Valtra 370 ch avec broyeur, un tracteur Fendt 260 ch avec broyeur, un tracteur Fendt 300 ch avec broyeur, un tracteur Fendt de 350 ch, deux automoteurs à chenilles FAE et Ahwi de 270 et 420 ch, avec broyeurs.

Broyeurs à plaquettes : un broyeur avec grue pour troncs jusqu'à 60 cm de diamètre sur tracteur Valtra S354, un broyeur Komptech de 540 ch sur camion avec grue et fendeuse pour troncs jusqu'à 75 cm de diamètre.

Plantation : trois tarières pour potets (profondeur de 0,30 m à 2,20 m et diamètre de 15 à 55 cm).

Dessouchage : une dessoucheuse ACO sur tracteur, une dessoucheuse Ahwi sur tracteur, une petite dessoucheuse Veermer.

Préparation du sol : charrue forestière, fraise forestière, rotavator, rotoherse, deux enfouisseurs de pierres, un broyeur de pierres, un semoir 2 m, un semoir 1 m.

Travaux paysagers : deux tondeuses ramasseuses Kubota et Etesia, deux tondeuses (poussettes), deux motoculteurs.

Autres matériels : tronçonneuses, harnais de sécurité.

Fauchage d'accotement : deux épaveuses, dont une équipée d'un lamier.



Christian Kretz devant l'un des deux broyeurs sur chenilles, le FAE.

papetier UPM à Strasbourg. Ce marché se développant, le broyeur Wüst va être remplacé par un modèle autrichien Mus-Max de plus grande capacité en 2015, et l'entreprise investit en même temps dans

un tracteur Valmet de 370 ch avec grue, pour troncs jusqu'à 60 cm de diamètre. Le prochain investissement prévu en bois énergie remplacera le broyeur Komptech de 540 ch sur camion avec

grue et fendeuse pour troncs jusqu'à 75 cm de diamètre qui date de 2012.

Concrètement, deux broyeurs fonctionnent à temps plein toute l'année pour le débroussaillage, tandis que le bois énergie représente une production d'environ

25 000 t de plaquettes. « Je travaille à 90 % en prestation pour des clients qui achètent le bois et revendent la plaquette », explique l'entrepreneur, qui précise que le bois à broyer est soit en bord de route, soit stocké dans des plates-formes de scieries.



Exemple d'aménagement paysager pour une entreprise.




Filière Bois ENERGIE



Fendeuse de bûches à VIS : FRH



Grappin coupeur sur pelle : XYLOCUT 400 PE

Filière ENTRETIEN



Broyeur de branches : XYLOCHIP



Brosse de désherbage : NETRA

Tél: +33 (0)2 51 48 51 51
www.rabaud.com



Broyage de biomasse pour le compte du Port autonome de Strasbourg avec le Valtra et le broyeur Ahwi : une activité innovante ce printemps.



Broyage de souches en forêt.

La qualité de la plaquette dépend du client final, la granulométrie allant de 30 mm pour les petites chaudières de particuliers, à 100 mm pour des chaudières industrielles. « *Le bois énergie est une activité en développement* », estime Christian Kretz qui remarque cependant qu'il reste compliqué de donner un prix de prestation pour cette activité. En effet, le rendement d'un chantier n'est pas le même en forêt (environ 150 t/j) ou dans le cas d'un broyage sur une plate-forme (environ 350 t/j), et la gestion du transport peut aussi venir compliquer le devis final.

M. Kretz a su développer une clientèle variée dans le bois énergie, travaillant avec

plusieurs négociants dont un allemand, avec une coopérative locale de négoce et avec plusieurs scieries. La Sarl Kretz détient par ailleurs un hangar de stockage de 6 000 m³ de plaquettes provenant des bois des chantiers de l'entreprise et livrées à des clients particuliers de proximité (horticulteur, viticulteur).

Développer sous-traitance et services

« *Si la forêt demeure l'activité principale de l'entreprise, les activités liées aux travaux publics restent non négligeables* », estime notre interlocuteur qui a toujours joué la diversification, notamment pour occuper le personnel toute l'année. C'est cette dernière préoccupa-

tion qui a poussé l'entreprise à créer en 2010 Kretz Services Jardin, une entreprise de services à la personne ayant comme clients des particuliers pour répondre aux besoins d'entretien et de taille de leurs jardins. « *Cette société de services permet d'occuper l'équipe en charge des espaces verts pendant les mois creux d'hiver* », précise Mme Kretz en charge de cette activité.

Quelles sont les questions d'actualité ? « *La visibilité des carnets de commandes est plus courte, notamment du fait d'un manque de budget des collectivités* », précise Christian Kretz. Le point fort de l'entreprise est sa force de frappe en termes de matériel, lui

permettant de répondre à une demande à n'importe quel moment. La fidélisation des clients (le respect des engagements) et un très bon relationnel constituent également un atout de l'entreprise. Cette dernière n'hésite pas à coopérer ou à sous-traiter des travaux avec des entreprises « concurrentes », la synergie en résultant permettant de mieux répondre aux offres. « *La capacité du matériel a beaucoup évolué depuis 10 ou 15 ans et nous a permis de développer le chiffre d'affaires* », estime Christian Kretz, qui voit néanmoins dans le bois énergie de belles opportunités de développement.

Philippe Caldier ■



Le broyeur Komptech peut fendre des troncs jusqu'à 75 cm de diamètre.

La filière forêt-bois en Alsace

La forêt alsacienne est majoritairement publique : 50 % de forêts communales, qui appartiennent à 658 communes forestières, 23 % de forêts domaniales (État) et 27 % de forêts privées appartenant à 85 000 propriétaires privés ; la filière représente 20 500 emplois (pour 450 000 emplois en France, soit plus que la filière automobile) ; la forêt couvre 38 % du territoire alsacien (6^{ème} région la plus boisée de France) ; 700 000 m³ de sciages sont produits par an en moyenne.

Selon la note de conjoncture de juillet de l'Observatoire économique de la filière bois alsacienne, près de 40 % des entreprises ont diminué leur activité début 2015. La visibilité se réduit de plus en plus et est inférieure à trois mois, voire un mois.

Source : www.fibois-alsace.com

BATTEZ TOUS LES RECORDS !



Si vous envisagez d'investir dans une nouvelle moissonneuse-batteuse, vous avez tout intérêt à opter pour une John Deere :

- La première moissonneuse-batteuse connectée qui transmet les données de l'écran en cabine directement à votre ordinateur portable, votre tablette ou votre concessionnaire, pour optimiser son fonctionnement.
- Série T : la surface de séparation active la plus importante du marché pour des performances et une qualité de paille uniques
- Plateforme de coupe 600X polyvalente à tablier extensible, pour s'adapter aux différentes cultures en seulement trois minutes

Contactez votre concessionnaire John Deere dès maintenant pour vous assurer de bénéficier des meilleures offres d'avant-saison.



JOHN DEERE



JohnDeere.fr/maintenant

En zone de grandes cultures, Pascal Gibert vise aussi des élevages

Dans quelques jours, l'arrachage des betteraves mobilisera les équipes de Pascal Gibert. Cette activité prendra le relais du pressage, que l'entrepreneur a préféré au maintien de prestations liées aux cultures spécialisées. Le foin a remplacé le lin.

Lors de notre visite, les neuf salariés de l'entreprise Gibert à Coulommès (77), étaient mobilisés dans les champs afin d'assurer les épandages de composts et les semis de colza. Dans la cour de l'entreprise, de nombreux matériels sont alignés. Le hangar de 2000 m² construit il y a un an et demi est déjà occupé par la paille et le foin récoltés à l'aide de neuf presses. Dans cette zone de grandes cultures, l'entrepreneur s'en est fait une spécialité, répondant aux demandes des particuliers et des centres équestres de la région. Cette activité s'est imposée pour remplacer la récolte des haricots ou du lin. La place de la betterave, elle, ne se dément pas depuis plus de 20 ans.

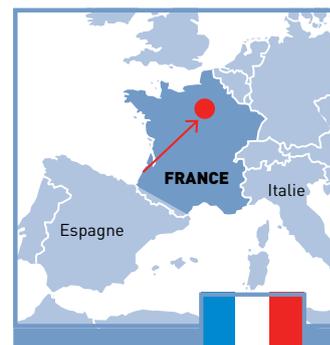
La récolte de betteraves lance l'activité

Pascal Gibert a installé son activité à quelques centaines de mètres de celle de son père, déjà entrepreneur de travaux agricoles, au retour de son service militaire. Alors que son père assure à l'époque des arrachages de betteraves grâce aux traditionnels chantiers recomposés, le jeune entrepreneur investit dans l'une des toutes premières arracheuses automotrices à trémie, dès son installation en 1983. L'année suivante, le parc s'agrandit d'une seconde automotrice, et un premier conducteur d'engins vient grossir les rangs. Idem lors de la troisième année d'activité. Le parc de l'entreprise comptera finalement jusqu'à neuf arra-

cheuses à betteraves automotrices.

Aujourd'hui, elles ont été remplacées par deux intégrales de forte capacité. Seules deux automotrices sont encore présentes dans l'entreprise, dont une à l'activité réduite. « *Chaque intégrale a pratiquement remplacé trois automotrices. Il faut dire que sur neuf, il y en avait pratiquement toujours une en panne...* », remarque l'entrepreneur. Il souhaiterait remplacer les dernières automotrices par une troisième intégrale, et ainsi alléger le planning des deux autres qui, pendant les quatre mois de la saison, travaillent 24h/24. Idem pour l'un des deux déterreurs en contrat avec la sucrerie de Bucy-le-Long.

À l'arrachage, l'entrepreneur veille à assurer une logistique de chantier optimale : une débardeuse automotrice suit l'une des arracheuses de forte capacité. « *Cette débardeuse automotrice ne se déplace pas vite, et une panne à 20 000 euros peut arriver en moins de temps qu'il ne faut pour le dire...* », observe Pascal Gibert. Ainsi, la seconde intégrale sera bientôt suivie par un tracteur de 370 ch et une remorque débardeuse Brochard, plus polyvalente (une caisse amovible de 50 m³



L'entreprise de travaux agricoles de Pascal Gibert est basée à Coulommès (77) entre Marne-la-Vallée et Meaux, au cœur de la « Haute-Brie ». Elle intervient généralement dans un rayon de 50 km alentour, voire 80 km pour les épandages. Le territoire est largement dominé par les grandes cultures : céréales, oléagineux ou betteraves couvrent près de 85 % des surfaces agricoles. Le département de la Seine-et-Marne compte un peu plus de 2 500 exploitations agricoles, dont 81 % spécialisées dans les grandes cultures, et 11 % présentant une activité d'élevage. Les exploitations, majoritairement familiales, présentent une surface moyenne de 150 hectares.



À l'arrachage des betteraves, une intégrale a pu remplacer trois automotrices, au prix d'une logistique sans failles. L'ETA Gibert a largement recours au transbordeur, notamment cet automoteur Ropa, auquel s'ajoutera bientôt un modèle entraîné polyvalent.

pourrait être utilisée pour transporter des produits en vrac). L'été, l'entrepreneur préfère aussi, depuis quinze ans déjà, le transbordeur et les semi-remorques. La récolte de céréales mobilise alors trois moissonneuses-batteuses Claas.

L'abandon des légumes et du lin

Outre l'arrachage et le déterrage de betteraves, l'entreprise s'est brièvement investie dans la plantation, le buttage et l'arrachage de pommes de terre ; activité

Le parc de matériels

- Dix-sept tracteurs John Deere : 12 modèles récents renouvelés tous les cinq ans (6930, 6190R et 6210R, 7230R à 7290 R, 8245 à 8370 R), et six plus anciens (1640, 3350, 3650, 4040, 4240 et 7810).
- Deux arracheuses intégrales Ropa Panther V8-4, deux automotrices Moreau Lectra, deux déterreurs Ropa Euro-Maus, une débardeuse automotrice Ropa.
- Trois moissonneuses-batteuses Claas Lexion 660, 670 et 770 (barres de coupe de 7,50 à 10,50 m).
- Trois faucheuses Kuhn GMD frontales et latérales de 3 m, deux faneuses Claas de 6 et 9 m, deux andaineurs Claas de 4 et 8 m.
- Cinq big-ballers MF de différents formats, deux round-ballers JD 990 et 590, une presse moyenne densité Lely Welger. Une autochargeuse et un empacteur Arcussin.
- Quatre plateaux Danel 12 m, un plateau Beiser 8 m, trois bennes Maupu de 18 à 21 tonnes, un transbordeur Horsch UW 160.
- Trois Terra-Gator 2244 (2) et 8333 (1), accompagnés par des chargeurs télescopiques Manitou MLT 735 (3).
- Trois semoirs monograines Monosem : deux modèles 6 rangs

- NG et NX pour le maïs, un modèle NX 12 rangs pour les betteraves
- Deux combinés de semis repliables Kuhn NCR 4 m à socs et disques, qui ont remplacé une version 6 m semi-portée trop lourde pour finir les semis d'hiver, un semoir rapide Väderstad Spirit 4 m.
- De nombreux matériels de travail du sol : trois charrues Kuhn Vari-master 5 et 6 corps (2), déchaumeur à dents Horsch Terrano 6 m, déchaumeur à disques Horsch Joker 8 m, cover-crop Quivogne 6 m, vibroculteur Kongskilde 6 m, ensemble de préparation avant-arrière Franquet Combigerm 4 m.
- Deux pulvérisateurs automoteurs JD 5430i (avec deux jeux de roues) et Matrot Maestria 150, à rampes de 36 m et coupure des tronçons par GPS. Un pulvérisateur sur chariot tiré par un quad utilitaire Yamaha.
- Divers : un broyeur Schulte 6 m, un épandeur d'engrais Amazone 4 000 l, plusieurs bineuses 6 rangs pour betteraves, une pelle à pneus Case WX 220, une tonne à lisier Pichon 15 700 litres avec enfouisseur à dents 4,50 m.
- Huit pick-up Toyota embarquant des cuves à carburant.

rapidement stoppée faute de rentabilité. Surtout, elle a longtemps assuré la récolte de petits pois, flageolets et

haricots au moyen de quatre automotrices BCMH. « Cela a représenté jusqu'à 70-75 % du chiffre d'affaires de

l'entreprise. Et nous n'attendions pas longtemps pour être payés. Un peu à l'image des betteraves aujourd'hui. »

L'activité sera stoppée avec la fermeture de la conserverie en 2000. « À l'époque des légumes, nous n'avions pas



L'entreprise utilise neuf presses de tous formats pour répondre à toutes les demandes. Comme ici pour le pressage de petites bottes (40 000/an), une autochargeuse est souvent utilisée.

CHOISISSEZ VOTRE ROLLSPEED

ET SES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE



SUSPENSION HYDRAULIQUE D'ESSIEUX ROLLFAST



SYSTÈME ROLL-LINK



OPTION 40 KM/H

REHAUSSES TOUT ALU À MONTAGE RAPIDE

FLÈCHE À SUSPENSION HYDRAULIQUE



SPACE 2015

RETROUVEZ-NOUS EN EXTÉRIEUR STAND J06

REBORQUES ROLLAND

02 98 85 13 40
www.remorquerolland.com



« Je ne presse pas du foin, je le cultive », explique l'entrepreneur, qui s'est fait une spécialité de délivrer des fourrages de qualité aux éleveurs de chevaux locaux.

l'importante activité en paille et foin comme aujourd'hui », explique l'entrepreneur.

En 2010, celui-ci a aussi choisi d'abandonner le lin pour miser sur la paille. « *Le matériel vieillissant devait être renouvelé, ce qui m'imposait de trouver des hectares supplémentaires à arracher et à retourner. Alors que l'on venait de vivre plusieurs mauvaises années, je n'ai pas voulu réinvestir. Aujourd'hui, je ne regrette pas ce choix* », assure-t-il. D'expert en récolte de cultures spécialisées, l'entrepreneur est finalement devenu un expert des fourrages secs.

Le pressage dans tous les formats

Alors que son père réalisait déjà le pressage en bottes de petit format, Pascal Gibert avait introduit le pressage en bottes rondes, puis cubiques, lors de son

installation. Aujourd'hui, neuf presses de différents formats sont employées par l'entrepreneur. Les quatre big-ballers Massey Ferguson sont accompagnés par une remorque autochargeuse Arcussin. Un big-baller Claas produisant des balles de 80x50 cm est dédié uniquement au pressage de foin. L'entreprise réalise aussi

beaucoup de petits ballots de paille et foin, pour le compte des particuliers et des centres équestres (NB : elle fournit à l'un d'eux une centaine de bottes de 300 kg chaque mois). Le fumier est parfois récupéré pour les clients. Pascal et son neveu Romain prennent en charge le pressage en moyenne densité et leur conditionnement



Jusqu'alors, Pascal Gibert n'avait pas souhaité proposer une prestation d'épandage solide. Deux entreprises spécialisées ont finalement été reprises en 2014, puis 2015 : un salarié qui souhaitait prendre des responsabilités assure l'organisation liée cette activité.

(40 000 bottes par an, réparties à 50 % entre le foin et la paille).

La paille est notamment stockée dans le bâtiment de 2 000 m² construit récemment à Coulommès. Tout comme le foin récolté sur près de 500 hectares : deux chantiers dimensionnés pour traiter 150 hectares de petites parcelles, et 350 hectares largement groupés auprès d'un château. Pour deux types de foin et deux qualités de produit final. « *Je ne presse pas du foin, je le cultive* », tient à préciser l'entrepreneur, qui trie systématiquement les lots pour les orienter selon les exigences de sa clientèle. « *Je me suis fait une réputation en Seine-et-Marne maintenant. Mais ça exige beaucoup de travail pour faire en sorte qu'aucun ballot ne reste dehors le soir.* » La même règle est appliquée pour la paille, « *autant pour préserver la qualité que pour satisfaire la clientèle souhaitant avoir des parcelles débarrassées rapidement* », précise Pascal.

Les épandages s'ajoutent

L'entreprise réalisait déjà l'épandage de lisier pour une exploitation porcine en périphérie de zone urbanisée. Pour cette prestation, loin d'être anecdotique (3 mois de travail minimum chaque année), elle assure l'enfouissement au printemps sur du

© AgriProPhotos

Jusqu'à 22 conducteurs en été

L'activité de pressage mobilise une bonne partie du personnel en été. Les neuf salariés permanents sont alors épaulés par une douzaine de saisonniers. « *Des jeunes qui reviennent d'un été sur l'autre. Je n'ai aucun mal à trouver des saisonniers, je me permets même de les sélectionner*, précise Pascal. *Quant aux salariés permanents, ils ont entre 30 et 35 ans généralement. Mais deux d'entre eux ont plus de 30 ans de maison !* » Il ajoute : « *Ici, il faut être près des salariés ; sans eux, je ne ferais pas tourner l'entreprise.* » S'il

se refusait jusqu'alors à développer la prestation d'épandage, c'est justement grâce à un de ses salariés que Pascal Gibert a finalement décidé de reprendre l'activité d'un confrère. « *Il gère ça entièrement. C'est une personne qui souhaitait prendre des responsabilités. Satisfaisant pour tous les deux. Mon beau-frère [salarié dans l'entreprise], pour sa part, est un peu le responsable de notre atelier* », poursuit le chef d'entreprise.

mais en cours de végétation, si bien que le tracteur et la tonne à lisier sont tous deux adaptés à la voie désirée (2,25 m), et équipés de roues fines. Jusqu'alors, Pascal n'avait pas souhaité développer l'épandage de produits solides (voir encadré). Mais il a finalement choisi de reprendre une première entreprise d'épandage en 2014, puis une seconde en 2015.

Un réaménagement en cours

Une réorganisation du site principal est en cours. Il y a un an et demi, Pascal Gibert a doté l'entreprise d'un local de lavage fermé, hors gel. « *On lave toujours le matériel quand il pleut ou qu'il fait froid* », rappelle-t-il. Cet investissement accompagnait la construction d'un grand hangar de 2000 m², perpendiculaire au bâtiment construit dans les années

1980. L'entrepreneur souhaite désormais en ériger un nouveau pour abriter les fourrages. Le bâtiment achevé l'année dernière pourra alors être consacré à un parc matériel dont l'étendue ne cesse de croître. La clôture totale du site sera achevée pour prévenir les intrusions, et un bâtiment administratif sera érigé à l'entrée de la cour afin de gagner en surface de bureaux. Pascal Gibert et sa comptable partiront alors quitter le bureau exigu qu'ils partagent actuellement au sous-sol de la maison d'habitation. « *Enfin, on va mettre de la pelouse de chaque côté* », précise finalement l'entrepreneur, qui valorise l'herbe en zone de grandes cultures. Alors, une nouvelle extension de l'activité n'est pas à exclure.

G. Le Gonidec ■



La première phase de réaménagement du site a notamment consisté à créer un espace de lavage couvert et fonctionnel. Dans le futur, un bâtiment administratif devrait être créé pour remplacer l'exigu bureau que partagent actuellement Pascal et la comptable Claudine.



La Gamme Betterave complète !



REXOR 620



REXOR 630



MAXTRON 620 II



Rootster 604

Grimme France - Feuchy (62) - Tél. +33 (0) 3 91 19 19 00 - grimme@grimme.fr - www.grimme.fr

GRIMME

Conception graphique : la boîte à Meuh ! art

Les entrepreneurs et l'agriculture bio

Où en sont les entrepreneurs de travaux avec l'agriculture biologique ? Qu'en pensent-ils ? Quelles prestations réalisent-ils ? Sont-ils équipés ?

Avec plus d'1,1 million d'hectares de surfaces fin 2014 (voir encadré), l'agriculture biologique n'est plus une niche. « *La bio est un défi technique et agronomique, le marché bio est aujourd'hui en capacité d'être organisé et il est porteur* », signale Olivier Durant, commissaire général du salon Tech&Bio, qui s'est prêté au jeu des questions/réponses en page 44. Les entrepreneurs ne sont pas indifférents à l'agriculture biologique. Intéressés ou critiques, ils voient, ils observent, envisagent de s'y engager ou bien sont déjà investis... Bien souvent producteurs eux-mêmes dans une activité distincte, certains ont franchi le pas de la bio, parfois depuis longtemps, et leurs surfaces sont des laboratoires de ce qu'ils proposent en prestations. D'autres sont certifiés depuis peu, certains sont en cours de conversion ou alors ils sont dans une démarche

de réduction des traitements phytosanitaires de synthèse. Autant de profils, reflets du monde agricole d'aujourd'hui. En bio il faut être réactif et équipé. C'est justement l'atout des entrepreneurs. Travaux du sol, récoltes, gestion de A à Z, tout est possible, témoignages ici à l'appui.

Réflexions et potentiel dans les régions

Nadine Duffort voit bien la dynamique lancée dans son département, le Gers, où elle est présidente des EDT (voir aussi encadré). « *On a vu quantité d'hectares passer en bio, assure-t-elle. Le marché est là et nous faisons partie des premiers départements bio de France* » (*). Et elle connaît, dit-elle, « *nombre d'entrepreneurs spécialisés bio* ». Claude Desangles est l'un d'eux. Il a d'autant moins d'appréhension à proposer des prestations qu'il est lui-



Philippe Chazé (à droite) est entrepreneur et producteur bio en Mayenne. Il a mis en place un site de stockage tampon et de triage des céréales. Orge, avoine, mélanges céréaliers et blé meunier sont conservés.

même passé en bio il y a cinq ans. « *Ça avance petit à petit, pour l'instant je fais une centaine d'hectares pour trois clients en labour et déchaumage* », précise-t-il. Producteur céréalier sur 350 ha, sa conversion s'est faite en deux temps et les dernières surfaces seront certifiées en 2016. Son choix a été multiple : terres de coteaux à petit potentiel, prix du blé en berne, « *traitements phytos moins efficaces* ». « *En bio je suis rémunéré à 350 euros/t alors étant déjà en lutte raisonnée, je me suis dit allons-y, mais attention, la bio c'est plus de travail, plus d'heures passées sur le tracteur* », affirme-t-il. En termes de prestations, il ne voit cependant pas plus d'opportunités, plutôt un effet de

vases communicants : moins de producteurs conventionnels et plus de bio, mais « *il y a un potentiel sur les travaux de désherbage mécanique si les producteurs ne s'équipent pas eux-mêmes* ». L'un de ses jeunes collègues prestataires, à 10 km de là, suit le même chemin. Seront-ils concurrents ? « *Pas du tout, assure l'entrepreneur, il y a du travail pour tout le monde !* » Dans l'Aude, les réflexions vont bon train. « *Les petits rendements sont souvent un déclencheur car si le blé dur et le tournesol se maintiennent en prix, ce n'est pas le cas de toutes les cultures* », relate Henri Blanc, entrepreneur et président des EDT de l'Aude, qui voit la nécessité de préserver un tissu agricole fragilisé. Il est lui-



Le déchaumeur à disques Pöttinger de Claude Desangles (Gers). L'entrepreneur dédie également à ses travaux bio un déchaumeur à pointe Kuhn, une charrue Grégoire-Besson 6 corps, une herse rotative Maschio. La bineuse est prévue pour 2016.

même producteur mais n'a pas franchi le pas. « *Ou alors il faudrait passer une partie en bio, s'équiper et voir ce que ça donne* », poursuit-il. Il voit des aides à la conversion sur cinq ans de l'ordre de 300 euros/ha, mais avec le doute qu'elles soient maintenues à ce niveau en 2016.

Il faut être motivé, compétent et équipé...

« *Il ne faut pas s'imaginer régler des problèmes en conventionnel en passant en bio*, prévient Philippe Chazé. *Le premier moteur doit être la motivation. En bio, on est moins entouré par des techniciens, on doit gérer beaucoup plus par soi-même.* » Philippe Chazé a l'expérience du temps. Entrepreneur en Mayenne il est aussi producteur céréalier en bio depuis les années 1990, sur 110 ha aujourd'hui (mélange céréalier, triticale-pois, chanvre,

Les chiffres de la bio

1,12 million d'ha fin 2014, 4,14 % de la SAU. 26 500 exploitations (5,6 % des exploitations).

2015 : 1 659 producteurs engagés entre le 1^{er} janvier et le 17 mai (+ 16 % vs 2014). Plus de 550 coopératives engagées en bio. Transformateurs et distributeurs : 13 000.

97 000 emplois équivalent temps plein (66 000 en zones rurales). Consommation : + 10 % en 2014 (vs 2013). Les cinq premières régions en surfaces : Midi-Pyrénées (145 686 ha), Pays de la Loire (115 686 ha), Languedoc-Roussillon (99 964 ha), Rhône-Alpes (95 737 ha) et Paca (94 985 ha).



Les systèmes de guidages par caméra sont là pour optimiser la qualité du binage (ici sur bineuse Agronomic).

CONFORT ET RENTABILITÉ*

VSV
VÉHICULE
SERVICE
VIABILITÉ

NOREMAT

* JUSQU'À 30% DE GAIN DE PRODUCTIVITÉ
CONSTATÉ PAR LES UTILISATEURS

www.noremat.fr

NANCY | AUXERRE | LYON | CLERMONT | NÎMES | TOULOUSE | BORDEAUX | CHOLET | RENNES

Le savoir-faire d'un constructeur avec le meilleur de la technique

LAiR

NEOP

Nouvelle et optimale

Plateaux fourragers

Fond mouvant 40km/h

2, 3 et 4 essieux

Nouveau site internet

Remorques utilitaires

www.lair-remorques.fr
E-mail: info@lair-remorques.fr
Tél. 02 33 49 01 48
50600 Moulines

Un point réglementation

Le point avec Gilles Billon, chargé d'affaires agriculture biologique pour Bureau Veritas certification, département agro-industrie.

Pour intervenir, un prestataire doit-il être certifié en agriculture biologique ?

Les prestataires qui interviennent chez des producteurs en agriculture biologique sur des opérations culturales – semis, labour, hersage, récoltes, etc. – n'ont pas d'obligations particulières en matière de certification bio. Le donneur d'ordres rappelle les consignes pour éviter tout risque de contamination possible, telles que le nettoyage des bennes, des semoirs, etc.

Y a-t-il d'autres points à connaître ?

Si la prestation concerne directement le produit, par exemple le séchage de récolte, le triage de semences ou encore la vinification de raisins, et qu'elle est réalisée en dehors de l'exploitation du donneur d'ordres, le prestataire est alors un façonnier. Il est soumis à la limite de deux donneurs d'ordres pour se faire certifier en son nom. Si ce façonnier se déplace chez le donneur d'ordres, nous raisonnons différemment, considérant que la transformation est réalisée à la ferme, certes par un tiers, mais à la ferme. Dans ce cas le prestataire n'est pas limité en nombre de donneurs d'ordres. Le contrôle est fait sur l'exploitation de ce dernier.

ment est également essentiel dans la gestion des cultures. « Une luzerne ou une prairie en tête de rotation permet d'avoir des fauches pendant 3 à 4 ans qui serviront les sols, c'est l'avantage en élevage ou bien il faut avoir des débouchés luzerne et fourrages », assure Philippe Chazé, dont une bonne partie de la clientèle est constituée d'éleveurs laitiers. Bien implanté en bio, l'entrepreneur a mis en place un site de stockage des céréales (8 cellules) dans le cadre de son activité de prestataire, en lien avec une coopérative et un meunier. « C'est un métier à part, qu'il faut bien suivre pour maîtriser la qualité de conservation des céréales, avoir une ventilation appropriée, des outils de tri pour les mélanges », estime-t-il. L'entrepreneur a embauché une personne dédiée à cette activité.

En viti aussi

Compétence, précision et réactivité, c'est l'adage de Vincent Fournier. Prestataire en Bourgogne au sein de Presta-Conseil (Viti-Vini), il est spécialisé en viticulture. La bio occupe 16 à 20 % de ses interventions depuis une dizaine d'années. « C'est le reflet des surfaces en bio dans notre région, bien que les conversions se soient calmées après les pluies de 2012 et les trois années de grêle qui ont suivi ; mais je vois toujours des viticulteurs qui ont la volonté de s'implanter en bio, peu important les conditions météo, ils ont des convictions », constate-t-il. En bio, l'entrepreneur réalise des travaux du sol, rognages et traitements phytosanitaires au cuivre et au soufre. « Nous exerçons un vrai métier, il faut un minimum d'informations et de formations, connaître



L'écimeuse fait partie des outils mécaniques. Ici intervention de l'entreprise Chazé avec un système de l'ETR Breton pour contrer la folle avoine. A voir comme un dernier recours avant récolte.

sarrasin). La bio occupe 20 % de son activité en prestations pour une dizaine de clients sur 300 ha, dont une partie en A à Z (voir EDT Mag' n° 50). « Pour passer en bio, il faut être bien équipé, et notamment en outils de binage », insiste-t-il. Entre autres matériels, l'entrepreneur possède quatre bineuses, un semoir adapté et même une écimeuse qu'il utilise à la marge. « Toutes nos céréales sont gérées en binage, mais la herse étrille ne suffit pas, la bineuse équipée notamment de pattes-d'oie permet d'aller plus loin dans la saison et de nettoyer en interligne », précise-t-il. L'entrepreneur est également équipé du système de guidage à balise RTK, « très utile pour la précision des semis en ligne ». Pour lui, l'asso-

Les entrepreneurs sont prêts pour la bio, mais exclus des aides Feader

« La bio est un nouveau marché, il est là, telle que la Pac se dessine, mais y est-on adapté, préparé, peut-être pas encore, interroge Nadine Duffort dans le Gers. Nous avons discuté des prestations en agriculture biologique lors de notre dernier conseil d'administration. On se pose énormément de questions. Il existe des aides à l'investissement matériel pour produire en bio. Mais nous, entreprises de travaux, sommes

exclus du Feader pour ces aides, alors que les producteurs, les Cuma ou les GIEE y ont accès. C'est aberrant. Nous avons le potentiel d'intervenir en bio, mais nous sommes plombés d'avance. » La présidente d'EDT Gers précise néanmoins que les entrepreneurs qui sont aussi producteurs peuvent bénéficier de ces aides en tant que tels, en louant ensuite le matériel à leurs entreprises.

la réglementation et les certificateurs, être titulaire de « l'agrément phyto » et nos clients nous le demande », précise Vincent Fournier. « Mais la vraie contrainte en bio, c'est la réactivité. Il faut être suréquipé pour les traitements, assure l'entrepreneur. Car quand la pluie est là durant des semaines, sans pouvoir rentrer dans les parcelles, il faut prévoir d'être prêt à intervenir rapidement partout au bon moment. » Une gestion drastique qui l'occupe sur près de 120 ha de vignes basses à 10 000 pieds/ha en prestations (bio et non bio). Et face à l'exigence de ses clients vis-à-vis des interventions de traitement, l'entrepreneur s'est doté d'un outil de précision, un logiciel, mis au point avec un développeur informatique, faisant office de mémoire de prestations. « Je connais la position et les

temps d'intervention de mes salariés, explique Vincent Fournier. De cette manière je peux informer mes clients en temps et en heure sur les travaux réalisés. C'est un outil à la traçabilité incontestable, une preuve juridique et qui évite tout oubli. » Il lui a été utile au cours de l'été. Avant la fin juillet, le contexte météo faisait apparaître un retour d'oïdium. Et en bio, il n'y a que le soufre pour le gérer.

Frédéric Ripoché ■

(*) La coopérative Agribio Union, dont le siège est situé dans le Tarn (6 coop adhérentes), a inauguré le 12 juin dernier un nouveau silo de 15 000 t à Barcelonne-du-Gers. Leader en grains bio, elle prévoit la collecte de 45 000 t de grains en 2015, et 80 000 t d'ici 2020.



En bio, houe rotative, herse étrille et bineuse forment la panoplie des outils de binage pour la gestion des adventices. Des rotations culturales adéquates doivent d'abord limiter le recours au binage.

Sepamac

Services et pièces aux matériels des accéléments routiers

Pièces détachées pour épaveuses et lamiers !

Nouveau site web depuis le premier Juillet !

www.sepamac.com

- 20 ans d'expérience dans le domaine !
- Plus de 1000 références (origines ou adaptables) disponibles immédiatement.
- 220 000 € de stock permanent.
- Expéditions en express tous les jours ouvrés jusqu'à 19h 00.
- Nombreuses pièces reconditionnées :
 - * Pompes hydrauliques
 - * Rotors équilibrés...

Des rouleaux palpeurs d'une fiabilité exceptionnelle à un prix imbattable !
Disponibles en plus de 100 versions pour + de 10 marques

Vente en ligne : www.sepamac.com
Conseils par téléphone : 02 54 79 31 34

NEW SOLAGRI

RECORD Remorques agricoles

www.record-trailers.com

Nouveau Importation

www.eversagro.com

New Solagri
129 route départementale 349
62990 Beaurainville

Tel. 03 21 06 17 15
www.new-solagri.com
new-solagri@wanadoo.fr



Observatoire économique national

Filière Forêt-Bois : les chiffres ETF du deuxième trimestre 2015

Suite aux travaux de la fédération nationale EDT au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt, les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont désormais enquêtés dans le baromètre trimestriel de conjoncture, dont voici les principaux résultats.

Après trois trimestres moroses, l'activité des entrepreneurs de travaux forestiers retrouve des couleurs au printemps 2015 (+ 2,5 %). En cumul annuel, le rythme d'évolution se dégrade légèrement mais reste positif (+ 0,5 %).

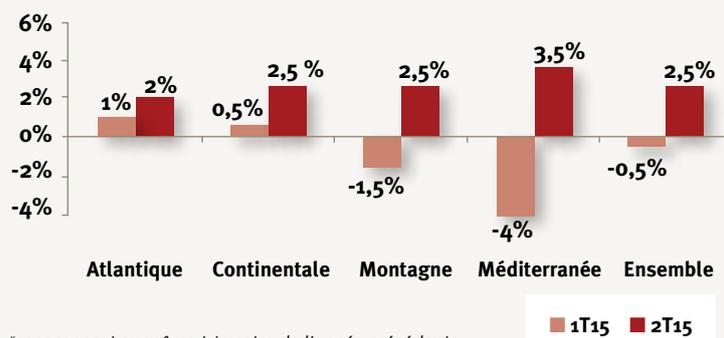
La hausse du chiffre d'affaires concerne toutes les régions. Des progressions d'activité qui oscillent entre + 2 % pour l'Atlantique et + 3,5 % pour la Méditerranée. Une position intermédiaire pour les régions Continental et Montagne (+ 2,5 % chacune).

Opinion des professionnels ETF

Une distance des chantiers les plus éloignés qui reste relativement stable : 103 km contre 102 km en début d'année.

Une tendance haussière en ce qui concerne le prix du carburant et des filtres et huiles. Des prix qui augmentent plus vivement pour les pièces d'usure, avec la moitié des entreprises faisant état d'une hausse des prix.

1 Évolution* du chiffre d'affaires : reprise



* par rapport au même trimestre de l'année précédente

2 Orientation des tarifs des prestations

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'orientation des tarifs par rapport au 1 ^{er} trimestre 2015 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	8	16	76
Feuillus bois d'industrie	11	14	75
Feuillus bois énergie	11	14	74
Résineux bois d'œuvre	8	14	78
Résineux bois d'industrie	8	13	79
Résineux bois énergie	10	13	77

Stabilité du prix des prestations pour la grande majorité des professionnels (75 % et plus). Détérioration des marges, avec désormais 31 % des intervenants déplorant une baisse de celles-ci contre 20 % il y a trois mois.

3 Orientation des marges par rapport au trimestre précédent

■ en hausse : **12 %**
■ en baisse : **31 %**

Des marges qui demeurent stables pour plus de la moitié des responsables.

4 Carnets de commandes : 12,9 semaines de travail en moyenne (quasi-stabilité par rapport au trimestre précédent : 12,7)

Type de prestation (exploitation)	Opinions sur l'évolution des carnets de commande par rapport au 1 ^{er} trimestre 2015 (en % d'entreprises)		
	Hausse	Baisse	Stagnation
Feuillus bois d'œuvre	14	17	69
Feuillus bois d'industrie	13	19	68
Feuillus bois énergie	14	18	68
Résineux bois d'œuvre	18	12	70
Résineux bois d'industrie	20	14	66
Résineux bois énergie	17	13	70

5 Le Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprise

	% d'entreprises	Évolution du classement à 3 mois d'intervalle
1. Contraintes réglementaires et environnementales	56	=
2. Problèmes au niveau des délais de paiement	30	entrée
3. Difficultés de recrutement	26	entrée
4. Prix d'achat	22	=
5. Difficultés de trésorerie	22	entrée

Total supérieur à 100 % du fait des réponses multiples.

Les contraintes réglementaires et environnementales restent la préoccupation majeure des chefs d'entreprise. Plus d'un quart d'entre eux évoquent désormais également des problèmes au niveau des délais de paiement, ainsi que des difficultés de recrutement. Enfin un peu plus de 20 % mettent en avant les prix d'achat et les difficultés de trésorerie.

Source : étude France Bois Forêt, réalisée avec le concours de l'Institut i+c, téléchargeable sur www.franceboisforet.fr (rubrique « Observatoire économique »).

Pour développer votre épargne

**AGRICA est plus
que performant**

Profitez de la nouvelle offre épargne salariale
dédiée exclusivement aux entreprises
de travaux agricoles, ruraux et forestiers



La Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires et les fédérations de salariés ont signé deux accords nationaux vous permettant d'accéder aux dispositifs d'épargne salariale **Plan d'Epargne Interentreprises (PEI)** et **Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOI)** à des conditions privilégiées. AGRICA EPARGNE, filiale du Groupe AGRICA, a été choisie pour gérer ces dispositifs au niveau national.

*Bénéficiez d'avantages fiscaux et sociaux
pour votre entreprise, vos salariés et vous-même !*

Pour en savoir plus et définir votre dispositif,
contactez votre conseiller commercial.
Retrouvez ses coordonnées sur le site Internet :
www.agrica-epargnesalariale.com

ZOOM

Si votre entreprise dispose déjà de dispositifs d'épargne salariale, vous avez la possibilité de choisir le PEI/PERCOI de branche pour bénéficier des conditions préférentielles. Les frais de transfert seront pris en charge dans la limite des frais prévue par les accords.

AGRICA ÉPARGNE
Société de gestion de portefeuille


Groupe AGRICA
www.groupagric.com

Machines agricoles : transfert de pouvoir des clients vers les constructeurs

La forte concentration en amont et la polarisation des acteurs de la distribution en aval, permettraient aux principaux groupes mondiaux de maintenir des prix artificiellement élevés. Deux chercheurs français ont réalisé une étude qui montre comment les tractoristes régulent à leur avantage la concurrence.

Le secteur des machines agricoles est proche de son voisin de l'automobile. Un nombre réduit de fabricants y développe des stratégies de contrôle accru de la distribution, par un recours toujours plus fréquent aux exclusivités d'approvisionnement. Une publication de David Martimort et de Jérôme Pouyet (lire encadré) démontre que la domination des tractoristes limite l'entrée de nouveaux producteurs, d'autant que leurs élargissements de gamme sont susceptibles de barrer leur accès à la distribution. La théorie économique enseigne que cette structure du marché est susceptible de maintenir des prix de vente artificiellement élevés.

L'empire des tractoristes

En France, les tracteurs représentent plus de 30 % de la valeur du marché des machines agricoles. En Europe, le chiffre d'affaires lié aux tracteurs s'élevait à 5 milliards d'euros en 2012, contre 2,3 pour les matériels de récolte et 1,1 pour les matériels de travail du sol, semis et épandage. Dans chaque pays de l'Union européenne, les trois premiers tractoristes ont une part de marché cumulée systématiquement supérieure à 50 %, parfois même à 80 % (Royaume-Uni, Scandinavie).

Comme le remarquait dès 2005 le ministère français de l'économie, « *trois grands leaders (...) dominent la production de tracteurs et des gros matériels automoteurs* ». Ces puissants groupes forment invariablement un trio de tête suivi de très loin par deux ensembles de concurrents – les groupes italiens Argo et SDF. Y compris dans le domaine de la récolte : en 1999 lors de la prise de contrôle de Case par New Holland, la Commission européenne notait ainsi que « *Claas et la nouvelle entité auront des structures de coût de production similaires. Cela suggère qu'ils seront également incités à adopter des politiques tarifaires similaires.* » Les deux acteurs produisent aujourd'hui 75 % des mois-

sonneuses-batteuses vendues dans l'Union européenne !

Une concentration des producteurs

La dynamique de concentration s'est affirmée par vagues successives depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. « *Cette réalité d'une concentration croissante est encore mieux vérifiée dans le secteur des tracteurs en France, qui est dominé par (...) quelques tractoristes mondiaux en position hégémonique* », remarquent les économistes dans leur étude. Si, au cours des cinq dernières années les parts de marché des principaux acteurs sont restées plutôt stables, les trois

leaders ont chacun réussi à progresser (passant de 68 à 71 % du marché), quand les autres perdaient davantage (de 29 à 24 %). « *Kubota est parvenu à grappiller les 2 % à coups d'investissement massifs* », remarquent les chercheurs. Les groupes puissants se sont concentrés en consolidant leurs positions en tracteurs (exemple : Agco qui a progressivement regroupé quatre marques), et en investissant des marchés connexes par des acquisitions et des partenariats. La technologie des tracteurs constitue désormais une barrière aux nouveaux entrants. Une étude britannique estime à 60 000 unités annuelles la production minimale nécessaire pour y déve-

La publication, ses auteurs

L'article intitulé « *Effet des restrictions verticales et accès au réseau de distribution : les pratiques d'exclusivité dans le secteur du machinisme agricole* » est paru en fin d'année 2014, dans la revue *Concurrences*. Il a été rédigé par Jérôme Pouyet et David Martimort, chercheurs en économie des affaires, organisation industrielle et droit de la concurrence. Cet article interroge pour la première fois, par une revue littéraire documentée, l'organisation du secteur des machines agricoles en France, en Europe, et les pratiques de distribution des tractoristes.

David Martimort est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et professeur à l'École d'économie de Paris. Il a notamment enseigné à l'Université de France, à Toulouse et Harvard (USA). Jérôme Pouyet est chargé de recherche au CNRS, et professeur assistant à l'École d'économie de Paris. Il était auparavant professeur à l'École polytechnique.



lopper une activité rentable de production de tracteurs. D'autant que les principaux tractoristes s'associent parfois pour réaliser des économies d'échelle. Désormais, ils misent sur une concentration verticale.

Des distributeurs atomisés

Comme l'a déjà noté l'Autorité de la concurrence en 2013, les « majors » investissent également la distribution. Contrairement à la production, la distribution fait encore intervenir un grand nombre d'acteurs en France. Malgré quelques groupes régionaux importants, ce secteur est atomisé : ses 100 premiers acteurs représentaient moins de 45 % du marché en 2013. Mais on y observe actuellement un double mouvement de concentration. Les acteurs les plus importants se développent de façon horizontale (l'exemple du groupe Dubreuil qui a acquis Gonin Duris, pourtant numéro cinq français, en 2012), et une taille critique est parfois exigée par leur concédant (le cas de John Deere et sa vision du « concessionnaire de demain »). « Cette tendance, qui s'accélère, semble plus forte

	Part de marché des leaders dans la fabrication de tracteurs en 2013 (*: 2012)*		
	Part de marché du leader	Part de marché cumulée des trois leaders	Part de marché cumulée des cinq leaders
Allemagne	24 %	60 %	80 %
Autriche	36 %	72 %	93 %
Belgique	37 %	77 %	93 %
Danemark	37 %	87 %	96 %
Espagne	29 %	67 %	85 %
Finlande	58 %	91 %	100 %
France	27 %	72 %	91 %
Italie	26 %	54 %	72 %
Norvège	36 %	85 %	93 %
Pays-Bas*	33 %	71 %	89 %
Portugal	28 %	50 %	68 %
Royaume-Uni*	32 %	81 %	90 %
Suède	42 %	83 %	91 %

d'après AgrarTechnik Business, 12 mars 2014

Une poignée de constructeurs domine la production de matériels agricoles. Dans sept États de l'UE, les cinq premiers producteurs de tracteurs ont systématiquement une part de marché supérieure à 90 %. Avec une hiérarchie qui se répète d'un pays à l'autre.

en France que dans les autres pays européens », notent les auteurs.

Si le nombre de propriétaires de concessions diminue clairement, le nombre de points de vente et de salariés reste stable. La distribution française est caractérisée

par le bon maillage territorial des principaux groupes de fabricants. Dans le secteur des machines agricoles, le coût d'un réseau de distribution constitue une barrière importante aux nouveaux entrants. Les zones de chalandises se limitent à quelques

dizaines de kilomètres, dans une optique d'efficacité du service. Les constructeurs ne se privent pas de cet argument.

La fidélisation est aussi au cœur de leur stratégie, comme l'a souligné le ministère de l'économie en 2005. Aspect bien connu du secteur agricole, les clients finaux font preuve d'une fidélité forte et de « comportements d'achat rigides ». En particulier lors de l'achat des tracteurs. Ce comportement se renforcera avec les pratiques d'exclusivité.

Restriction verticale : l'exclusivité

Au stade de la distribution, les constructeurs ont développé des pratiques d'exclusivité, visant à mieux contrôler et coordonner la chaîne de valeur. On remarquera l'implication de Claas dans la distribution au travers des CRA. Même Kubota souhaite construire un réseau 100 % exclusif, ce qui n'est actuellement le cas que de 25 % de ses concédants. Cette tendance n'est pas réservée aux tracteurs : une concession dédiée à une marque de matériels de travail du sol s'est ouverte à Niort en 2014.

⚙️ **ÉLAGAGE | LA TAILLE À LA HAUTEUR DE LA NATURE ET DE VOS EXIGENCES**



blue-com.fr



P 90
P 180

Equipement très performant pour entrepreneurs et collectivités.

Recommandé pour l'entretien des lisières de bois, tours de champs, chemins forestiers et bords de routes.



UNE DIFFÉRENCE DE TAILLE

ZI du Chail - 17800 PONS - Tél. +33 (0)5 46 96 25 50
 coupeco@coupeco.com - www.coupeco.com



En France, le secteur des tracteurs est dominé par quelques tractoristes mondiaux.

Les territoires exclusifs dissuadent l'entrée de nouveaux distributeurs. Le constructeur peut imposer un prix minimum de revente et ainsi contribuer à créer un cartel de distributeurs, qui peuvent échanger leurs informations et coordonner leurs décisions implicitement. Les producteurs de tracteurs ont déjà été sanctionnés par la Commission européenne pour s'être livrés à ces échanges d'infor-

mations. Mettre en place un réseau de distribution exclusif peut empêcher le développement des concurrents à un coût raisonnable, l'entrée de concurrents potentiels, et même forcer un concurrent amont à quitter le marché.

Dans un contexte où l'information à la disposition des clients finaux est incomplète, et où l'activité des pièces détachées, déterminante pour attirer les clients, constitue un segment stratégique, stable et rémunérateur pour les distributeurs (« *qu'elle alimente largement* »), les auteurs notent que le développement des exclusivités pourrait également conduire à une forclusion* des marchés des pièces détachées.

Impacts sur le client final

Cette concentration verticale peut présenter certains effets positifs : limiter le nombre d'intermédiaires, améliorer la coordination des acteurs et faire converger leurs intérêts. Mais les as-

pects négatifs sont clairement dominants : pour la Commission européenne, les restrictions verticales conduisent à « *fermer l'accès du marché pour des fournisseurs concurrents ou potentiels, atténuer la concurrence, faciliter la collusion entre fournisseurs et [parfois] affaiblir la concurrence intermarques à l'intérieur du point de vente* ». Pour un constructeur dominant, mettre fin à une exclusivité de distribution peut contribuer à satisfaire une demande non pourvue. Mais la concurrence accrue entre distributeurs réduirait finalement les profits qu'il récupérerait, au profit du client final.

En 1993, une étude britannique, citée par les auteurs, révélait que la structure oligopolistique du marché des tracteurs plombait de 9 % le moral des agriculteurs. Or depuis, le marché s'est encore dégradé au regard d'une concurrence saine. Les firmes peuvent exercer un « pouvoir de marché » identifié par la pratique communautaire. Sans réac-

tions. Des utilisateurs ou des distributeurs, qui prendra le parti de saisir les autorités à Bruxelles ? Elles seules ont les moyens juridiques, techniques et économiques, d'identifier les éventuels dysfonctionnements concurrentiels. « *Une heureuse occasion pour les agriculteurs d'applaudir la concurrence !* » concluaient les deux auteurs dans une tribune publiée sur par *Le Huffington Post* en janvier 2015, qui a soulevé trop peu d'échos à quelques jours du Sima. Interrogée, l'Union des industriels de l'agroéquipement (Axema) indique qu'elle n'a pas eu connaissance de cette étude ...

G. Le Gonidec ■

(*) La forclusion d'un marché désigne le contrôle des fournisseurs ou des débouchés à travers l'intégration verticale ou la signature de contrats exclusifs. La forclusion constitue une barrière à l'entrée.

Pour aller plus loin, consultez l'article (payant) sur le site de la revue *Concurrences* d'octobre 2014, n° 4-2014, Art. N° 69483, www.concurrences.com

Quatre questions à Jérôme Pouyet

Pourquoi vous intéressez-vous au secteur des machines agricoles ?

Les économistes remarquent souvent les marchés où il y a une forte intensité capitalistique. On connaît bien le secteur automobile, pas assez celui des machines agricoles. Or, c'est un secteur avec une assez forte concentration, qui s'explique notamment par la forte intelligence [technologie] des machines. Trois ou quatre acteurs s'en partagent le gâteau, ce qui attire notre attention en tant qu'économistes de la concurrence. On y observe ainsi une concentration, une tendance au monarquisme, et au final un transfert du pouvoir de l'aval [utilisateurs] vers l'amont [constructeurs]. Nous n'avons pas à exprimer des jugements définitifs, ce n'est pas notre rôle.

Des instances ont-elles le pouvoir d'agir ? Et les clients finaux ?

Il n'existe pas de régulateur sur ces marchés. Et les autorités de la concurrence n'ont pas le pouvoir de s'autosaisir de ces sujets. Elles doivent être saisies par un acteur du



Jérôme Pouyet, coauteur de l'étude, est chargé de recherche au CNRS, maître de conférences attaché à l'École normale supérieure et professeur à l'École d'économie de Paris.

secteur pour lancer une enquête. Les clients finaux sont trop atomisés pour le faire, hormis au travers de grandes organisations syndicales. Le plus souvent, les instances de la concurrence sont alertées par des concurrents, des réseaux de distribution qui ont été écartés, ou dont la relation avec le constructeur impacte le service au client.

Le partage d'informations est-il systématiquement néfaste ?

Il existe des affaires célèbres dans lesquelles l'organisation professionnelle assurait le partage d'informations pour soutenir les prix de vente à la hausse. Ce partage d'informations est très mal vu des autorités de la concurrence. La théorie économique enseigne qu'il facilite la mise en place d'une entente implicite. Le partage d'informations pourrait aussi permettre de rationaliser la production dans des contextes de marché incertains, un aspect positif. Les autorités de la concurrence prennent le plus souvent le parti de la théorie économique.

Nouveau



La puissance du tigre



**euro
maus 4**



**Pour une offre
personnalisée, contactez
nos commerciaux:**



François Goerst
Directeur commercial
Tél.: 06 63 53 64 42
Secteurs 76, 14, 27, 45,
28, 63, 03, 67 et 68



François Flamant
Inspecteur commercial
Tél.: 06 14 91 58 92
Secteurs 02, 60, 77,
78, 08, 95, 51 et 10



Rudy Lalise
Inspecteur commercial
Tél.: 06 20 03 34 33
Secteurs 59, 62, 80
et la Belgique

ALBACH



**DIAMANT
2000**

ROPA France

280 rue du Château, F-60640 Golancourt, Tél. +33 (0) 3 44 43 44 43
info@ropa-france.fr - www.ropa-france.fr

ROPA

En première classe.

Trois jours de classe verte pour 85 enseignants

Début juillet, l'Aprodema organisait ses Universités d'été à la Claas Academy de Chartres : des enseignants en agroéquipements venus de toute la France s'y sont retrouvés pour parfaire leurs connaissances.

[Chartres, Eure-et-Loir] Les 7, 8 et 9 juillet, 85 enseignants en agroéquipements étaient réunis à la Claas Academy de Chartres à l'occasion des 14^{èmes} Universités d'été de l'Aprodema*, association pour la promotion des métiers et formations en agroéquipement. Président de la structure, Michel Morel a indiqué les objectifs du rendez-vous : « *Proposer à des enseignants en machinisme, venus de toute la France, des ateliers qui leur apporteront des compléments d'informations, afin que leurs élèves soient mieux préparés à entrer dans la vie active.* » Cinq ateliers figuraient au programme : isobus/guidage ; télématique ; ensilieuse ; méthodologie de diagnostic ; presse HD. Chacun d'eux était animé par des formateurs des différents constructeurs et les organisateurs avaient



© Sophie Koch

Le constructeur Claas et le groupe Total accueillent ces 14^{èmes} Universités d'été de l'Aprodema.

délibérément choisi un site industriel : « *Nous voulons sortir les enseignants de leur cadre habituel.* » Le 8 juillet,

avait lieu une visite de l'usine Claas du Mans (Sarthe) : en 2014, 12 000 tracteurs y ont été fabriqués. Une pro-

duction destinée à 70 % à l'export.

Responsable développement service du construc-



De gauche à droite, Rémy Naudet, directeur développement service de Claas, Michel Morel, président de l'Aprodema et Sophie Koch, responsable développement service de Claas.



L'atelier « presse » a captivé l'attention des participants.

teur allemand, Sophie Koch a déclaré : « Au niveau des concessionnaires, on a une grosse problématique : faire venir les talents vers le machinisme agricole. Via les Universités d'été, on essaye d'aider les établissements scolaires à s'inscrire dans une dynamique de remise en cause permanente des acquis, en leur donnant des informations sur les nouveautés techniques. » Alors que la France est confrontée à un chômage de masse, 5 000 postes sont vacants dans le machinisme agricole. Commentaire de Michel Morrel : « L'objectif est de remplir les classes en attirant des jeunes extérieurs au milieu agricole. Notre argument : un emploi garanti à l'issue de la formation et des métiers attractifs : technologies de pointe, relations avec la clientèle, etc. Et on n'est pas figé dans un métier ! »

Claas forme annuellement 2 000 stagiaires : vente et après-vente. Cinq conseillers développement service travaillent les plans de formation avec les concessionnaires. Objectif : le bon stagiaire dans le bon stage et avec les prérequis. 22 formateurs animent les sessions. Sophie Koch : « L'enjeu consiste, pour chaque matériel livré, à avoir le bon niveau de formation : mise en main, maintenance, diagnostic et réparation. » Claas entretient des liens étroits avec les établissements scolaires : le constructeur leur reverse une partie de la taxe d'apprentissage, soit quelques dizaines de milliers d'euros par an. En outre, des inspecteurs techniques se rendent dans les écoles : présentation du GPS, etc. « Ils sont très bien reçus : les enseignants sont intéressés par les gens connaissant la technologie en profon-



Laurent Seiler, responsable du comité agricole de Total : « Les lubrifiants biodégradables sont en gros développement. »

deur. Des interventions par lesquelles les enseignants peuvent prendre connaissance des réalités économiques. »

Jusqu'à 6 % d'économie de carburant

À l'initiative de Total, la séance plénière, le jeudi 9 juillet, était consacrée aux

lubrifiants. Laurent Seiler, responsable du comité agricole : « Notre groupe est membre associé de l'Apro-dema et d'Axema* : lors des réunions préparatoires, nous suggérons un thème. Pour cette édition 2015, ce fut les lubrifiants dans le monde agricole, avec les aspects techniques et l'intérêt que peut apporter un lubrifiant dans l'optimisation de l'utilisation d'une machine. »

Dans un premier temps, les intervenants ont expliqué ce qu'était un lubrifiant et les problèmes qu'un produit non adapté pouvait entraîner : dommages coûteux, augmentation de la casse machine, immobilisation de l'engin, etc. En revanche, un lubrifiant adéquat protège la machine : réduction des coûts de maintenance et augmentation de l'efficacité de l'équipement, « On a plus confiance en lui. » Tous lubri-



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

**LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE**

BIGAB – IL N'EXISTE QU'UN SEUL DEPUIS L'ORIGINE



FORS MW

Usine: We make it easy

info@forsmw.com
www.forsmw.com

AGENT/
IMPORTATEUR
- FRANCE:

NEW SOLAGRI • TÉL: 03 21 06 17 15
GENERAL MATERIEL • TÉL: 09 81 39 14 05
ETS GIRAUD ET FILS • TÉL: 04 77 24 91 66
VITAGRI • TÉL: 06 21 72 60 42



fiant confondus, Total est le 4^e fournisseur mondial.

Les différents types de lubrifiants ont été présentés, citons le Fuel Economy, anglicisme signifiant une réduction de la consommation de carburant. Il y a quelques années, le groupe français a lancé le concept Duo Éco : « En associant un lubrifiant Fuel Economy dans le moteur et un lubrifiant Fuel Economy dans la

transmission, on économise jusqu'à 6 % de sa consommation de carburant. »

Quid des lubrifiants biodégradables ? Selon Laurent Seiler, ceux-ci sont « en gros développement ». Des produits technologiquement pointus et valables pour toutes les applications. Par exemple, un tracteur peut être entièrement traité de la sorte. « Les performances d'un lubrifiant biodégradable

sont équivalentes, voire meilleures, à celles d'un lubrifiant minéral », a conclu le représentant du groupe français.

Gilles Hardy ■

(*) L'Aprodema est composée de la FNEDT et d'Axema, union des industriels de l'agroéquipement, ainsi que d'une vingtaine de constructeurs et importateurs d'agroéquipement.

« Si on ne suit pas les évolutions, on est vite dépassé ! »

Participent-ils régulièrement à ces Universités d'été ? Qu'est-ce qu'ils y apprennent ? En quoi cela améliore-t-il leur enseignement ? C'est ce que nous avons demandé à quatre enseignants.



Éric Flahaut : « La télématique, c'est très intéressant. »

Éric Flahaut (Pas-de-Calais) : « C'est la deuxième fois que je viens. J'étais venu une première fois en 2013. J'essaie de venir le plus souvent possible pour me tenir au courant des évolutions techniques et pour rencontrer l'ensemble des collègues : c'est très important pour moi d'être présent à ce rendez-vous. C'est même dommage qu'il n'y en ait pas plus souvent. Le problème, c'est la distance. Et, au niveau de l'organisation, je suppose que ce n'est pas évident non plus. La télématique, c'est très intéressant. Après une telle session, on est obligé de revoir le système d'exploitation de nos fiches pédagogiques car, si on ne suit pas les évolutions, on est vite dépassé ! »

Thierry Pautonnier (Maine-et-Loire) : « C'est ma première participation car je suis relativement nouveau



Thierry Pautonnier : « Parler des nouveautés à nos élèves. »

dans le métier. Les évolutions sont permanentes et un tel rendez-vous permet de se tenir au courant et de découvrir ce qui arrive en matière de machinisme. (...) J'ai appris, comment, sur une ensileuse, positionner la goulotte en fonction de la remorque ou comment gérer la consommation en fonction du besoin. J'ai également appris comment suivre ou diagnostiquer des machines à distance. On pourra parler de ces nouveautés à nos élèves. L'enjeu : sans forcément entrer dans le



Tanguy Bernière : « J'ai saisi une opportunité. »

détail de tous ces systèmes-là, être au plus proche de la réalité du terrain. »

Tanguy Bernière (Manche) : « J'ai eu l'opportunité de m'inscrire à ce rassemblement et j'ai tenu à la saisir. C'est la première fois que je venais : l'envie d'être formé, de rencontrer des collègues et de connaître les nouvelles technologies. J'ai approfondi mes connaissances sur certaines machines agricoles et sur certaines marques. À la rentrée, devant mes élèves, je pourrai aborder des fonctionnalités et répondre à des questions pointues qui permettront de rebondir sur des aspects nouveaux. »

Laurent Gorecki (Dordogne) : « Je participe tous les ans à ces Universités d'été : l'envie d'avoir des contacts avec les industriels et de participer à des cours permettant d'améliorer mon enseignement. Nous sommes employés pour donner des bases professionnelles aux jeunes. Or, celles-ci évoluent : sans l'appui des constructeurs, nous ne saurions pas dans quel sens les faire évoluer ! »

G.H. ■



Laurent Gorecki : « Améliorer mon enseignement. »

« Nous avons du savoir-faire, autant le faire savoir ! »

L'entreprise de travaux agricoles Gautier, basée à Saint-Barnabé, en Bretagne, organisait, jeudi 3 septembre, une journée dédiée à ses activités. L'occasion de présenter plus de 40 années d'expérience, et de parler nouvelles technologies. Une première.

[St-Barnabé, Côtes-d'Armor] L'ETA Gautier n'avait jamais organisé de portes ouvertes d'une telle ampleur. « En général, on propose de temps en temps des petites démonstrations de matériel. Mais cette année, on a décidé de profiter de cette journée pour également montrer l'ensemble de nos savoir-faire », explique Régis Macé, gérant de l'entreprise de travaux agricoles depuis 2002. Jeudi 3 septembre, il avait donc invité plusieurs centaines de clients et intéressés à Saint-Barnabé, « Nous avons du savoir-faire, autant le faire savoir ! »

Une remorque autochargeuse Schuitemaker Rapide 3000, une moissonneuse-batteuse Claas Lexion 750, une enrubanneuse Göweil G5040 Kombi, un récupérateur de menue paille Thievin ou encore des engins de travaux publics... Quelques-unes des 50 machines que compte l'ETA étaient exposées. Avec, comme attraction phare, le semoir Horsch Pronto DC double trémie et



Régis Macé, gérant depuis 2002, aux côtés de Roger Gautier, fondateur de l'ETA Gautier en 1972.

double ligne en démonstration. Un semoir de six mètres travaillant sur labour ou en direct. « Un matériel qui va permettre aux agriculteurs de répondre aux exigences de la nouvelle PAC », assure Régis Macé, en prenant pour exemple un couvert végétal féverole, phacélie, avoine implantée fin juillet dans un champ voisin : « Cette technique-là permet de gagner 30 unités d'azote. »

Tracteurs connectés

Un stand permettait également aux visiteurs de se renseigner sur le système de guidage par satellite RTK. « Il s'agit d'un outil d'autoguidage très précis, à deux ou trois centimètres près », ex-

plique le gérant, à la tête de 12 salariés permanents et quatre contrats à durée déterminée. « Les balises sont réglées sur le Wifi de l'entreprise, et lorsque les tracteurs rentrent au hangar, toutes les données de travail sont enregistrées dans un cloud. On est dans le domaine du data là ! » L'ancien métier de Régis Macé ? Ingénieur informaticien. « Informatiser l'entreprise a tout de suite été une volonté forte, et nous sommes toujours dans cette dynamique, dans cette démarche de développement des nouvelles technologies ».

Les épandeurs d'engrais de l'entreprise sont donc aujourd'hui équipés de capteurs Yara N-Sensor : « Depuis un an, ces capteurs permettent d'ajuster les doses en fonction de la biomasse. L'épandeur va gérer tout seul les quantités. De même, il va autogérer les coupures de tronçon. Il n'y aura pas de double passage. » Les moissonneuses ne sont pas en reste, elles sont équipées de capteurs, connectés à un ordinateur embarqué, permettant de recueillir en temps réel les informations de rendement. Sol, épandage... Toutes les données collectées sont traitées et interprétées afin d'améliorer la productivité. « Il faut du matériel rapide et performant, mais aussi des services pour aider les agriculteurs à maîtriser leurs coûts. »

Ermeline Mouraud ■



Quelques-unes des 50 machines de l'ETA Gautier étaient présentées la journée.



Des démonstrations du semoir Horsch Pronto DC ont été organisées tout au long de la journée.

Olivier Durant : « La bio est un défi technique et agronomique »

Tech&Bio, événement phare des techniques bio, a lieu tous les deux ans dans la Drôme. La 5ème édition se tient les 23 et 24 septembre prochains. Olivier Durant est commissaire général de la manifestation. Il nous rappelle les objectifs du salon, donne son point de vue sur l'agriculture biologique et le rôle que peuvent tenir les entrepreneurs.

Hormis son rôle de commissaire général de Tech&Bio, Olivier Durant est chef de service entreprises et filières à la chambre d'agriculture de la Drôme, et en charge du dossier agriculture biologique pour la chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes.

Rappelez-nous quels sont les objectifs de Tech&Bio ?

Les objectifs principaux sont de faire découvrir aux agriculteurs conventionnels qu'il est possible de travailler différemment sans avoir recours aux traitements phytosanitaires de synthèse, en utilisant des techniques alternatives, tout en étant



performant en production et en rémunération. Pour les producteurs déjà en bio et ceux en conversion, c'est leur apporter des moyens pour améliorer leurs techniques

de production. Nous n'avons pas une position idéologique, politique ou commerciale, il s'agit de rassurer les agriculteurs et leur montrer quelles sont les démarches nécessaires pour arrêter les traitements chimiques ou les diminuer. Tous les acteurs intervenants en agriculture biologique sont présents sur le salon, avec des bases techniques fiables, validées et opérationnelles.

La maîtrise technique est-elle essentielle pour s'engager vers la bio ?

Arrêter le désherbant et mettre une bineuse à la place n'est pas suffisant pour produire en bio. Il faut revoir son

matériel, mettre en place des rotations adaptées, considérer les choix variétaux comme des cépages adaptés, l'autonomie fourragère, la fertilisation, les investissements, connaître le cahier des charges. Le producteur céréalier peut se diversifier avec de l'arboriculture ou des légumes. Dans ses rotations il faudra mettre parfois du soja ou du maïs. Nous démontrons par la preuve que la bio n'est pas une marche arrière, mais un défi technique et agronomique. C'est le climat que nous voulons instaurer à Tech&Bio. Et on s'aperçoit d'ailleurs que ceux qui sont bons en conventionnels, sont souvent les meilleurs en bio.

Le plein de nouveautés à Tech&Bio !

Nouveau parcours agronomique, TCS, couverts végétaux, et travaux du sol (avec démos déchaumage, strip still, charrue hors-raie), création d'un second pôle élevage herbivores, un pôle technique apiculture. Le salon s'ouvre à de nouveaux publics et compétences avec un « Club affaire » amont/aval, un parcours collectifs dans la logique du « zéro phyto » pour la gestion des espaces verts et parcs et jardins. Côté technique, la précision sera au rendez-vous avec Novaxi-Garford ou Monosem, la robotisation avec Naïo Technologies, Carré, Touti Terre (travail de la terre). BC Technique présentera une nouvelle houe rotative Hatzenbichler et le semoir monograine d'un nouveau partenaire. Et encore Terrateck, Elatec... À écouter une conférence sur l'éco-épandage.

Les 23 et 24 septembre, à Bourg-lès-Valence (26).
www.tech-n-bio.com



Une nouvelle houe rotative de l'autrichien Hatzenbichler sera présentée sur le salon par son distributeur français BC Technique.

Quelles spécificités peuvent apporter les entrepreneurs ?

Les entrepreneurs ont l'avantage d'être spécialisés, compétents, souvent bien équipés et donc efficaces pour intervenir en désherbage au bon moment avec les bons outils. Ils peuvent aussi intervenir en traitements phytosanitaires car souvent, ils sont équipés. En bio, on réalise des traitements au cuivre, soufre et argile. D'une manière générale, l'entrepreneur possède des outils que l'agriculteur n'a pas les moyens d'acheter, hormis peut-être de grosses exploitations. En bio il faudra la herse étrille, la bineuse et la houe rotative pour venir à bout du désherbage, et souvent le producteur n'est pas en capacité d'investir dans ces trois outils la première année. Il y a aussi les systèmes de guidage par satellite qui sont plus précis et plus efficaces. Et dans sa diversification de rotations, le producteur bio devra avoir des semoirs adaptés. Et si on a un semoir 6 rangs, il faudra une bineuse 6 rangs.

L'entrepreneur doit-il se former ?

Les outils de binage peuvent être déjà utilisés en conventionnel dans le cadre de la réduction des « phy-

tos » ou dans des zones de captage. Mais les outils évoluent. Ils sont plus performants et plus techniques et nécessitent un positionnement différent en bio. Nous intervenons à des stades très précoces, au stade plantule. En Drôme par exemple, la herse étrille est passée au stade 3 feuilles du blé au mois de décembre. On bine très près. Nous organisons des formations pour les agriculteurs et les techniciens des chambres. On pourrait imaginer aussi que des formations soient organisées pour les entrepreneurs, en fonction des besoins.

Comment les conversions sont-elles motivées, selon vous ?

Elles sont guidées par le marché bio et l'état du marché conventionnel. Quand celui-ci baisse, la bio se développe. Citons l'exemple du Gers. Avec l'irrigation limitée sur le maïs, des producteurs ont fait du blé dont la rémunération est aujourd'hui insuffisante, alors qu'en bio il est rémunéré trois fois plus, sans hausse de charges. Du coup des producteurs



14 000 visiteurs sont attendus à l'édition Tech&Bio 2015. Des démonstrations toujours très suivies, ici sur du matériel de précision Garford.



passent en bio en bénéficiant des aides, stimulés par la présence de coopératives organisées vers les marchés bio, porteurs, qui incitent à la conversion. En Midi-Pyrénées, ce sont 40 000 ha que l'on voit arriver en bio. Ensuite il y a les conversions rituelles, entre 10 et 20 %, qui alimentent plutôt les circuits courts, motivées notamment par des néoruraux. Ils représentent une part infime dont nous avons besoin aussi. En Drôme, il y a aujourd'hui

plus de 1 000 agriculteurs bio pour 4 000 conventionnels. Et on trouve souvent un ou deux producteurs bio par communes. Les autres voient qu'ils achètent un tracteur et partent en vacances. C'est stimulant. Mais tout dépend des zones. Dans l'Ain, on se dit encore que le bio, c'est la garantie d'avoir plein de mauvaises herbes. D'une manière générale, la base des conversions est motivée par des notions économiques et des défis techniques. Ensuite le producteur peut évoluer dans son approche et sa réflexion.

Propos recueillis par Frédéric Ripoché

EDT Drôme-Ardèche met des tracteurs à disposition de Tech&Bio

« Les moissons se passent bien, je suis en route depuis le 9 juin, mais il manque 10 à 20 quintaux de rendement en blé ; il a fait chaud et sec beaucoup trop tôt », constatait Stéphane Blard à la fin du mois de juillet. Cet entrepreneur drômois investi en bio depuis près de 25 ans, ne réalise pas moins de 700 ha en prestation de binage et près de 300 ha en semis de printemps et d'automne, surfaces dans lesquelles il faut compter son exploitation bio de 200 ha (céréales à paille,

sorgho, soja, maïs et tournesol). Sans doute fait-il figure d'exception, tout au moins en prestations. À l'entendre, lui ou son président Christian Jean (EDT Drôme-Ardèche), les entrepreneurs interviennent assez peu en bio ici, bien que la Drôme soit l'un des premiers départements bio de France. « Nous réalisons surtout des récoltes, mais ce sont de faibles volumes, car on a principalement de petites exploitations de 10 à 20 ha en polyculture élevage, céréales, vignes et maraîchage, avec plutôt de

petits rendements », décrit ce dernier. Cela n'empêche pas ces entrepreneurs de participer à Tech&Bio 2015. « Entre 10 et 20 tracteurs seront mis à disposition, pour aider les organisateurs dans la mise en place des démos », assure Christian Jean. Les entrepreneurs ont d'ailleurs prévu de montrer l'impact des pneus basse pression avec fouille de sol à la clé.

Retrouvez EDT Drôme-Ardèche sur le stand C11 pendant toute la durée du salon.

En octobre à Clermont-Ferrand, l'élevage au Sommet

Les professionnels européens se retrouveront au Sommet de l'élevage du 7 au 9 octobre 2015 à Clermont-Ferrand. L'année dernière, le record de fréquentation avait été battu, avec 85 000 visiteurs.

Devenue une référence parmi les plus grands salons mondiaux dédiés aux productions animales, cette 24^{ème} édition s'annonce sous les meilleurs auspices : un concours national Limousin qui promet d'être de haut niveau, des visiteurs et des délégations étrangères qui se préparent à investir en nombre les travées du salon et un centre de conférences qui affiche complet.

Installé au centre de la France, au cœur de la plus grande prairie d'Europe, le Sommet de l'élevage est une vitrine exceptionnelle du savoir-faire français en matière de production animale et de génétique.

Leader européen incontesté du secteur bovin viande, le Sommet s'impose chaque année un peu plus comme l'événement national de référence des éleveurs laitiers de zones agro-climatiques difficiles (zones de montagne, systèmes herbagers extensifs...).

Avec 400 animaux, le secteur ovin est lui aussi bien re-

présenté sur le salon, tandis que la filière caprine exposera quelques chèvres pour la seconde année consécutive. Enfin, avec près de 300 chevaux représentant 16 races, le Sommet de l'élevage demeure le plus grand rassemblement français de chevaux de trait.

Côté concours, la race Limousine revient à l'honneur pour trois jours de concours national. Près de 400 animaux en compétition et une vente aux enchères pour l'événement incontournable de cette nouvelle édition !

Côté exposants, plus de 1 300 sociétés exposantes sont attendues dont 270 étrangères originaires de 28 pays.

Le concours des Sommet d'Or est un concours de l'innovation ouvert à tous les exposants du Sommet de l'élevage, présentant des matériels, produits ou services qui affichent des qualités d'innovation, de fabrication, de sécurité et d'ergonomie adaptées aux spécificités agricoles du Massif central.



© Sommet de l'élevage

Un record pour le Sommet !

Pour les accueillir dans les meilleures conditions, la surface d'exposition a été réaménagée pour offrir 5 000 m² supplémentaires par rapport à l'édition précédente et ce, en attendant encore 25 000 m² d'aménagements complémentaires promis par le Conseil régional d'Auvergne, propriétaire du site, pour 2016.

Les espaces d'expositions intérieurs vont également évoluer : les expo-

sants du secteur laitier bénéficieront de 400 m² de surface supplémentaire dans le hall bovins lait.

Le pavillon d'accueil, sur la place centrale du salon, sera également agrandi afin de pouvoir accueillir désormais tout le pôle enseignement/formation (VetAgroSup, Apécita, lycées agricoles...) en complément des exposants habituels dont le Club International.

Le Sommet en chiffres

- 175 000 m² d'exposition
- 76 000 m² de surface nette de stands
- 24 000 m² de présentations animales
- 1 300 sociétés exposantes dont 270 étrangères venant de 28 pays
- 85 000 visiteurs professionnels en 2014
- Une trentaine de rencontres professionnelles, colloques et conférences.

Infos pratiques

Horaires : les 7, 8 et 9 octobre 2015, de 8h30 à 19h00.

Tarifs : 12 euros pour les individuels, 6 euros pour les visiteurs en groupes, gratuit pour les moins de 14 ans et les visiteurs internationaux et de Dom-Tom.

Plus de renseignements sur www.sommet-elevage.fr





Nouvelle
gamme plus
compacte

TF35.7

TF33.9



ENEZ NOUS
RENCONTRER LOIS

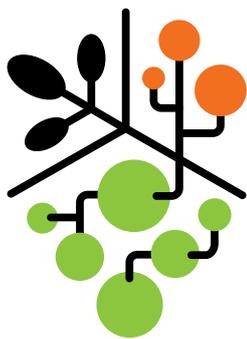


STAND L65



Elue
Machine
de l'Année
2015

- Performances
- Conception et matériaux innovants
- Productivité
- Confort
- Simplicité d'utilisation



SITEVI

24-26 NOVEMBRE 2015
PARC DES EXPOSITIONS
MONTPELLIER - FRANCE
www.sitevi.com

VIGNE
VIN

OLIVE

FRUITS
LÉGUMES

Obtenez
votre badge
dès le mois de septembre sur
www.sitevi.com

Au cœur des productions



+300
nouveau

Credit: photo: New Holland



EXPOSIMA
70, avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex
Tél.: +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax: +33 (0)1 53 30 95 09
E-mail: sitevi@comexposium.com

Le plus grand salon mondial des technologies agricoles

Tous les deux ans, les innovations du machinisme agricole et les solutions les plus modernes sont présentées à l'Agri Technica à Hanovre, en Allemagne. Le salon phare mondial du machinisme agricole se tiendra à nouveau du 8 au 14 novembre 2015.

Avec plus de 2 800 exposants lors de la précédente édition en 2013, l'Agri Technica est devenu l'événement clé pour les fabricants du machinisme agricole. De nombreux concepts d'avenir y sont présentés et, en 2013, près de 400 innovations avaient été soumises par les exposants à la DLG (Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft – Société allemande d'agriculture, organisatrice du salon) pour l'attribution réputée des médailles.

Un programme complet

Au sein du parc des expositions de Hanovre, le salon occupe une surface de 42 ha et présente le plus grand nombre de machines agricoles que les visiteurs puissent jamais voir à un seul endroit. Ceci comprend : tracteurs, véhicules de transport et équipement de convoyage ; machines et équipement pour la préparation des sols, le semis, la fertilisation et l'irrigation, pour la récolte du foin, des céréales,

des plantes sarclées et du maïs ensilage et grain, pour le processus de récolte et de conditionnement ; protection des plantes et produits phytosanitaires ; machines et équipements pour les cultures fruitières et maraîchères et d'autres cultures spécialisées ; intrants agricoles (biotechnologie / semences, engrais, agents de protection des plantes, carburants et lubrifiants) ; composants, systèmes de conduite, pièces détachées et accessoires ; électronique, logiciels agricoles et agriculture de précision ; machines et équipements pour la gestion des forêts, les services municipaux et l'entretien des paysages ; énergies renouvelables, production de plantes énergétiques ; gestion, information, sciences et recherche.

Le programme technique comprend une série d'événements, dont 170 forums DLG présentés quotidiennement par des représentants des sciences, de la recherche, du conseil, de



l'industrie et de la pratique agricole ; 30 conférences et colloques d'experts, comprenant l'*Ag Machinery International* – un congrès axé sur l'accès aux marchés émergents ; le *Young Farmers Day* – échanges internationaux d'expérience de jeunes agriculteurs ; le *Workshop Live* – de jeunes mécaniciens de la filière du machinisme et de l'équipement agricole montrent leur métier lors de présentations en direct ; l'*International Service and Dealer Centre* – un forum du marché international offrant des contacts pour la mise en place et l'expansion des relations commerciales ; le

Centre d'information pour le commerce des machines d'occasion – une opportunité de s'informer sur les offres et services intéressants couvrant tous les aspects des machines d'occasion.

Attrait international

L'importance du salon et sa dimension internationale se retrouvent dans le record de fréquentation de 2013, avec 450 000 visiteurs dont 170 000 visiteurs internationaux. La proportion des exposants internationaux est en constante augmentation depuis les dix dernières années, puisqu'elle est passée de 33 % à 52 %.

Venir à l'Agri Technica

Dates : du 8 au 14 novembre 2015 (avec deux journées d'exclusivité les 8 et 9 novembre), de 9 heures à 18 heures

Lieu : parc des expositions de Hanovre, en Allemagne.

Billets d'entrée : un système de billetterie en ligne est disponible sur le site internet du salon. Mais il existe aussi des caisses à chaque entrée du parc.

Pour plus de renseignements sur le programme et les exposants, consultez le site internet (en français) www.agritechnica.com/fr



EXPRESS KR

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES !



www.horsch.com

HORSCH Express 3 KR – La puissance de la herse rotative la précision du TurboDisc

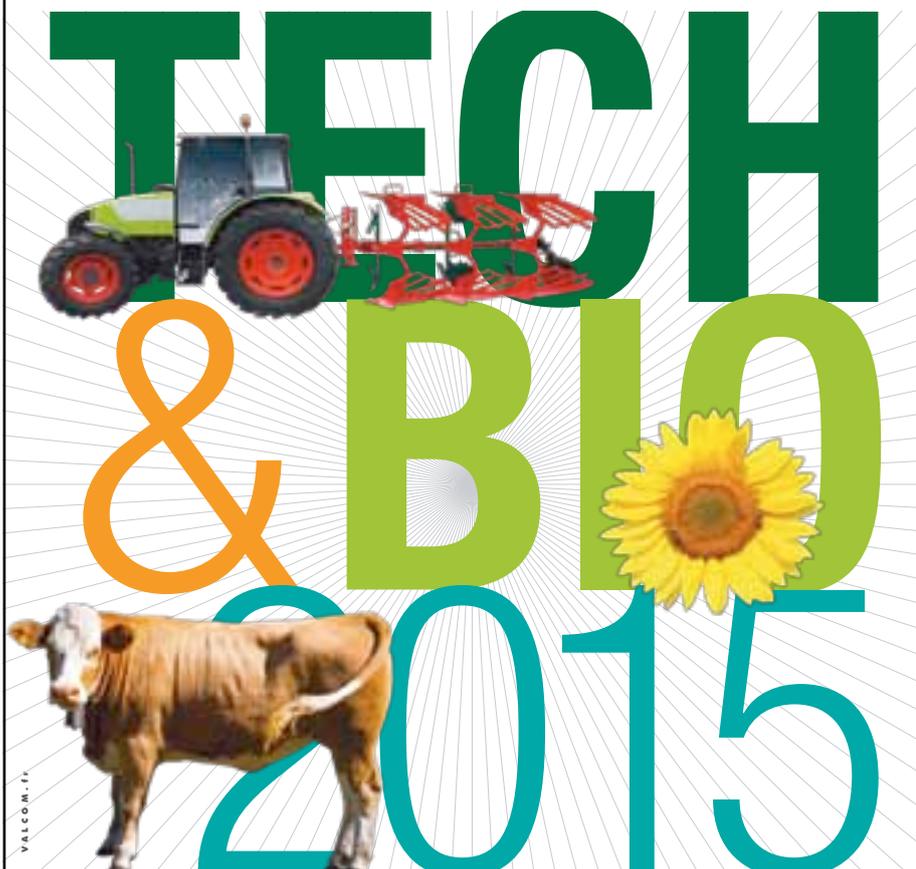
- ✓ Herse rotative avec changement rapide des dents
- ✓ Rouleau de grand diamètre (640 mm) pour une portance accrue
- ✓ Éléments semeurs TurboDisc de nouvelle génération, encore plus robustes
- ✓ E-Manager Isobus pour une gestion électronique complète
- ✓ Top Service par un réseau formé et compétent

HORSCH

L'agriculture par passion

Tél. : 03 25 02 79 80

LE SALON DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES



LE MEILLEUR
DES DÉMONSTRATIONS
EN EUROPE

23 & 24 SEPTEMBRE 2015
BOURG-LÈS-VALENCE | DRÔME
RHÔNE-ALPES | FRANCE

tech & bio

Retrouvez le programme sur
www.tech-n-bio.com



Nouer des dialogues pour partager l'innovation

Rapprocher les fabricants d'agroéquipements, les fournisseurs de nouvelles technologies et les chercheurs, permet d'identifier les exigences qui doivent conditionner demain la conception des agroéquipements : c'est à dire les ponts entre ces acteurs jusqu'alors isolés, et des utilisateurs aidés par une gestion transparente des masses de données.

[Saint-Aubin-du-Cormier, Ille-et-Vilaine] « Nous avons besoin de vous pour négocier le virage de l'agriculture écologiquement intensive – AEI – sans subir », c'était le message de bienvenue adressé par le président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine aux 120 constructeurs d'agroéquipements, acteurs du numérique ou de la recherche expérimentale, réunis lors des troisièmes rencontres organisées dans le cadre d'AgRETIC, le 7 juillet dernier, à la station d'expérimentation des Cormiers, unique station d'expérimentation des chambres d'agriculture françaises, spécialisées en agro-machinisme. Le programme régional AgRETIC, que l'on peut comparer au RMT national « AgroETICA » (Réseau mixte technologique dans lequel est impliquée la FNEDT), est soutenu conjointement par la Région Bretagne et par les services de l'État. Il

vise à développer l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la filière agricole et agroalimentaire bretonne et doit favoriser les projets communs, accroître leurs liens de travail et améliorer les transferts de connaissances. Le manque de partenariats entre les acteurs de l'agriculture et ceux des TIC avait été relevé récemment par la mission « agroéquipements » (lire *EDT Mag'* n° 86 de janvier-février 2015). Cette faiblesse a trop pénalisé les professionnels français. Frédéric Vigier, le délégué à l'expertise au sein d'Irstea, note que : « La richesse de l'offre française en technologies fait face à un fractionnement et à une difficulté d'identification des acteurs. »

Des constructeurs à impliquer

Ils sont encore nombreux, par exemple, à ignorer que le

Orange, Google, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), ou des start-up émergentes, pourront appuyer les constructeurs et les utilisateurs d'agroéquipements dans une optique de triple-performance. À condition de connaître les solutions disponibles, parfois déjà proposées au grand public.



sance de la modulation droite-gauche des épandeurs d'engrais – présentée au dernier Sima – répond par exemple à

une demande forte de l'association Défisol. » Créée en 2001 pour mesurer les potentiels agronomiques et économiques de l'agriculture de précision, cette association propose son savoir-faire aux organismes désireux de développer une prestation. « Un constructeur s'intègre au sein d'un écosystème d'acteurs variés. D'où la nécessité de travailler avec de nombreux fournisseurs d'outils d'aide à la décision ».

Lier l'agroéquipement aux technologies de pointe

Parmi les chantiers en cours chez Sulky : la rétroaction tracteur-outil, le « high

CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) peut désormais aider le secteur agricole à concevoir des systèmes d'information et de gestion des données. Pourtant, les constructeurs ne peuvent plus se passer du travail collaboratif avec les organismes de recherche. Certains ont déjà acquis l'expérience du travail collaboratif dans le cadre de la normalisation. « On travaille sur la normalisation pour l'aspect obligatoire, mais aussi pour son opportunité, l'innovation, a rappelé Lionel Léveillé, impliqué au sein du comité de normalisation Isobus pour le constructeur Sulky. La nais-

Lexique

OAD : outil d'aide à la décision (logiciel, site internet, etc.).
TIC : technologies de l'information et de la communication.
RMT : réseau mixte technologique. Créés dans le cadre de la loi d'orientation agricole 2006, ils rassemblent des acteurs de la recherche, de la formation, du développement. Les appellations « **big data** » et « **cloud** » désignent respectivement la masse de données créées par les nombreux capteurs des machines, et un mode de stockage de celles-ci dissocié des outils, avec leur envoi simultané ou ultérieur vers les serveurs de tiers (OAD, constructeurs...).

voltage » (entraînement électrique 700 V), ou les supports « grand public » du type smartphone, tablette tactile, ou même lunettes connectées. Ces thématiques constituaient justement le sujet l'intervention de Daniel Trocmé (société Sénoé, filiale du groupe Arsoé de Bretagne), intitulée « *Interconnecter des processus métier et des équipements* ». Ici, on aborde les notions d'interactivité, d'autonomie, la conjonction entre réel et virtuel. Demain, l'objet connecté permettra de se différencier par l'analyse, de proposer de nouveaux services, et d'assurer l'efficacité des interventions. « *Lorsque la machine communique sa panne à distance, le technicien peut intervenir avec les bons outils et la bonne pièce* », illustre-t-il.

Parmi les exposants, figurait aussi Dintec. Outre une génératrice, cette société d'ingénierie et d'études techniques qui travaille à l'intégration de composants, exposait le prototype d'une future prise permettant de transmettre 150 kW électriques, et les informations du bus de données : il n'y aura potentiellement que cette prise à brancher sur les tracteurs du futur. Les fuites d'huile pourront être évitées (objectif de performance environnementale). « *La technologie reste encore onéreuse, trois à cinq fois plus que l'hydraulique. À terme, l'industrialisation en réduira le coût. La technologie n'est pas immature, mais il reste encore beaucoup à faire, notamment dans la standardisation. Il a déjà fallu trois ans pour définir une prise comme celle-là.* » Cet interlocuteur regrettera les oppositions entre « *ceux qui ne fabriquent que le tracteur, ceux qui fabriquent tracteur et outils. Certains veulent garder l'information sur le trac-*

teur, d'autres sont opposés à laisser de la valeur ajoutée sur l'outil... » Le lien avec une intervention précédente, remémorant les déboires de l'Isobus au début des années 2000, notamment le difficile dialogue entre concurrents, est évident.

Parmi les solutions présentées au cours de la journée, figuraient aussi l'impression 3D en résine ou métal, la connexion haut débit par satellite, la réalité augmentée et la réalité virtuelle des lunettes connectées (dans le cadre de la conception de machines ou pour juger de l'état des plantes), les interfaces homme-machine... Et des notions désormais indissociables : « *cloud* » ou « *big data* », en lien avec l'explosion quantitative des données numériques.

Une indispensable gestion des données

Le projet « *Smart Agriculture System* » présenté par Jean-Michel Couade (Ets Chesneau, concessionnaire dans la région Centre) et Marie-Joseph Lambert (startup CybeleTech, spécialisée dans la simulation numérique), vise justement à gérer la masse de données créées par ces nouvelles technologies. « *Demain, la gestion de la donnée va être importante pour lui donner de la valeur. Il ne faudra pas forcer l'exploitant à investir pour obtenir une situation de départ complète, mais s'adapter à son rythme avec l'historique disponible. Étape par étape, avec création de valeur à chaque étape.* (...) *Quand on a mis au point les premiers modèles, on réagissait par rapport à une référence historique. Après le niveau climatique (radar), on ira vers le niveau pédologique, puis économique, prévoit Marie-Joseph Lambert. Il faut désormais raisonner en termes*



Comme ce fut le cas pour le standard d'échanges électroniques Isobus, le développement de l'électrification risque de souffrir des oppositions entre constructeurs. Si ces derniers ont intégré l'intérêt du développement collaboratif, la gestion des données issues des capteurs pourrait cristalliser les tensions. Sur cette photo, le prototype de la prise présentée par la société Dintec.

de mesures réelles. (...) Trouver les algorithmes capables de gérer l'hétérogénéité. (...) Ça a mis 20 ans dans l'aéronautique, ça mettra probablement autant dans l'agriculture. »

Les TIC participeront forcément à la triple performance des agroéquipements, avec leur dimension sociale longtemps ignorée. Ces technologies et les systèmes d'information associés pourront « *décharger une pression psychologique par l'automatisation des pro-*

cessus de décision ». À une condition : adapter les outils d'aide à la décision (OAD) pour gérer simplement le nombre et la variété de données créées. « *À nous de faire simple pour l'utilisateur* », remarquera un constructeur. À l'image de ce rendez-vous, le maintien futur d'un dialogue – entre machines, entre fabricants, entre utilisateurs – garantira un partage équitable des bénéfices.

G. Le Gonidec ■



Les technologies permettant le recueil de données sont désormais légion. Mais les outils d'interprétation doivent encore faire leurs preuves. « *Ça a mis 20 ans dans l'aéronautique, ça mettra probablement autant dans l'agricole, prévoit une intervenante. Vous pourrez alors prédire les conséquences d'un stress hydrique ou autre, avec une semaine d'avance.* »



Cultures associées : s'assurer leurs bénéfices dès le semis

Le semis de plantes compagnes dans la culture principale présente de nombreux avantages, dont celui de réduire les intrants. Sa mise en œuvre nécessite peu d'adaptations, si on accepte de sacrifier certains gains attendus.

La notion de « cultures associées » désigne la culture simultanée d'au moins deux espèces sur une même parcelle, durant une période significative de leur cycle de développement. Cette association compense la « faible diversité fonctionnelle » de la majorité des champs cultivés, où toutes les plantes sont en compétition pour les mêmes ressources. Pour obtenir la triple performance permise par les associations, il sera parfois nécessaire de maîtriser autant de conditions dès le semis.



L'association de pois avec un blé dur permet de mieux valoriser les ressources azotées, d'où un taux de protéines supérieur et un mitadinage réduit. Ici, une association présente sur l'essai « Damier vert » mené par plusieurs coopératives en Lorraine.

Les promesses de l'association

Les promesses des cultures associées sont productives, écologiques et économiques. La complémentarité des espèces permet d'abord d'améliorer le rendement. Selon l'ITAB (Institut technique de recherche-expérimentation en agriculture biologique), le rendement de l'association dépasse généralement

la somme des rendements des deux cultures semées en pur ! Parmi les plus utilisées en AB, citons les associations céréales d'hiver + pois, ou céréales de printemps + cameline. L'agriculture biologique s'en est saisie pour répondre également aux problématiques de fertilisation et de désherbage.

Plusieurs associations bénéficient déjà de références bien établies. Les plus étudiées sont actuellement les associations blé dur + pois, et colza + légumineuse (lupin, vesce, trèfle d'Alexandrie ou incarnat, etc.). Terres Inovia (ex-Cetiom) a conduit 15 essais de colzas associés à des légumineuses depuis 2009.

Ses résultats (voir encadré) montrent un gain de marge économique compris entre 20 et 80 euros par hectare.

Les associations blé dur + pois ou blé dur + féverole permettent l'augmentation de la production de biomasse, du rendement des grains, et la meilleure valorisation des ressources d'azote présentes dans le mi-



En cours de culture, le semoir de petites graines disposé sur une bineuse s'avère économique. Une solution de placement spécifique (ici l'élément Fertill de Sly France) permettra de réaliser un semis précis des plantes compagnes uniquement, dans l'inter-rang. À la clé : l'absence de concurrence et une économie de semences évaluée à 25 %.

lieu. Dans le cas du blé dur, on observe aussi une nette amélioration de la teneur en protéines, et un taux de mitadinage réduit.

La culture associée peut aussi jouer un rôle de tuteur facilitant la récolte. On utilise alors des céréales pour la culture de pois (semées respectivement avec 30 et 70 à 90 % de la densité en pur), ou de la cameline dans le cas des lentilles. Autre rôle, et non des moindres, le rôle concurrentiel des plantes compagnes vis-à-vis des adventices. Il est directement lié à leur développement automnal. Mélanger plusieurs espèces complémentaires permet d'assurer l'occupation du sol quelles que soient les conditions de l'année. En colza par exemple, il faut veiller à utiliser un mélange de légumineuses précoces et gélives. Une date de semis avancée de 5 à 10 jours

les rendra d'autant plus sensibles au gel, et évitera le recours à la destruction chimique.

Semis économique et aléatoire

Les plantes compagnes pourront alors être semées par tout type de semoir, hormis dans le cas des féveroles pour lesquelles un semis distinct est à privilégier, une semaine avant le colza. Dans les régions bénéficiant d'une pluviométrie satisfaisante en fin d'été, les graines de colza se satisfont d'un épandage superficiel dans le sillage des dents d'un décompacteur (avant le rouleau), les plantes compagnes étant disposées dans l'inter-rang. Le coût de mécanisation sera alors limité, celui des semences légèrement accru.

Les mélanges d'espèces dans une même trémie sont généralement à proscrire :

au compromis nécessaire en termes de profondeur de semis, s'ajoutera le risque d'un tri densimétrique et granulométrique rendant la répartition des espèces très aléatoire.

Lors du semis de céréales au moyen d'un semoir pneumatique traditionnel, il est possible d'insérer les petites graines dans le flux d'air, au niveau du venturi. Cette technique peut exiger une quantité de semences plus importante pour obtenir la densité finale visée. Et l'objectif de couverture rapide du rang, attendu des plantes compagnes pour réduire le recours aux herbicides, plaide davantage pour un semis dans l'inter-rang. Dans cette optique, le semis à la volée peut donner des résultats satisfaisants. C'est une méthode privilégiée lors de semis décalés, effectués après la culture principale.

Précision pour gérer la pousse

Car pour gérer la pousse d'espèces non-gélives et maîtriser le risque de concurrence préjudiciable à la culture principale, le semis décalé est parfois préférable. C'est le cas avec la féverole, dont le semis peut être anticipé de cinq jours sur celui du colza. Dans le cas où la plante compagne nécessite un semis plus tardif, il est aussi possible de miser sur la précision avec des semoirs, tels que l'élément Fertill conçu par Sly France (voir en page 38 de notre dernier numéro).

Le placement idéal de l'espèce associée permettra de réduire la quantité de semences de 25 %, selon la Penn State University (USA). Soit 10 à 15 euros par hectare dans le cas du colza. Certains semoirs pneumatiques disposent désormais de doubles ou triples



PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.

WWW.VREDESTAIN.FR

VREDESTAIN
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS



Certains semoirs intègrent désormais deux voire trois trémies, autant de distributions, et autorisent une dépose distincte. Ils permettent de gérer précisément les doses pour chaque espèce, donc d'obtenir la densité visée.

trémies, et assurent un positionnement de graine précis. Great Plains propose de longue date un semoir mécanique permettant de positionner jusqu'à trois produits sur la ligne. La dernière version de l'Easydrill commercialisé par Sky Agriculture peut aussi embarquer trois trémies et trois distributions électriques,

capables de disposer trois produits à deux profondeurs différentes. L'émergence des plantes sera alors homogène.

Un périmètre large

La présence de cultures associées dans l'inter-rang permettra également de limiter l'érosion, de structurer cet espace du sol pour une

culture suivante, de favoriser l'activité biologique, d'attirer d'autres pollinisateurs ou du petit gibier, etc. Certains bénéfiques sont encore insoupçonnés. Et l'association ne concerne pas que les grandes cultures : elle se retrouve aussi dans la pratique de l'enherbement partiel qui se développe en viticulture,

ou le concept d'agroforesterie visant à réintroduire les arbres au sein des parcelles. S'il est plus facile de comparer ces d'associations avec le milieu naturel sauvage, dont ils tirent leurs avantages, un même impératif anime les exploitants : garder la maîtrise.

G. Le Gonidec ■

Colza associé : moins d'azote et un IFT réduit

Dans les zones historiques de culture du colza, à faible disponibilité d'azote, les résultats des recherches menées par Terres Inovia (ex-Cetiom) valident sans ambiguïté l'intérêt de l'association avec des légumineuses. Elle permettrait d'éviter l'apport d'environ 30 kg d'azote par hectare, pour un rendement égal à supérieur. Lorsque la disponibilité en azote est importante (forts reliquats, apports organiques, précédents oléagineux, légumineuse en interculture), l'association présente un intérêt plus limité du point de vue de la fertilisation. Mais les bénéfices sur la structure du sol, donc l'exploration racinaire du colza, demeurent. Et ce ne sont pas les seuls.

Le supplément de biomasse en entrée d'hiver permet de réduire le recours aux herbicides par une meilleure couverture du sol (- 50 à 90 euros/ha selon l'institut), ainsi que le recours aux insecticides grâce à une moindre sensibilité aux ravageurs. Les essais récents valident en effet la réduction des attaques d'insectes – notamment grosses altises et charançons du bourgeon terminal – grâce aux plantes compagnes. D'où une diminution de l'IFT* comprise entre 0,6 et 1,2.

Notons que l'association peut aussi concerner deux variétés de colza : l'introduction de 5 à 10 % d'une variété à floraison précoce permettra aux agresseurs de se diriger en priorité sur ses fleurs, laissant de côté les boutons de la variété majoritaire. Cette mesure permettra de déclencher plus tôt, donc à moindre dose, l'application d'insecticides.

* IFT : Indice de fréquence de traitements.



Exemple de colza associé, lors d'un essai mené par le réseau « Agricultures durables de l'Ain » en 2013-2014. Les deux variétés de vesces et de trèfle ont été implantées au combiné quelques jours avant le colza, semé après un passage de strip-till. À la fin de l'hiver, les espèces de l'inter-rang ont presque intégralement disparu.



ON N'EST PAS CLIENT LANDA PAR HASARD !

Votre santé n'a pas de prix !

Changez tous les ans vos filtres à **CHARBON ACTIF**



OVNY - RCS B 37022097 00035 - Tous droits de reproduction réservés.



Landa

International agricultural parts center

DES MILLIERS DE PIÈCES DISPONIBLES TOUTE L'ANNÉE

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com



Des milliers de références toutes marques disponibles depuis nos 3 sites en France



Un savoir-faire et une logistique de pointe



Des produits et des marques de renommée mondiale



Un professionnel en direct au téléphone

Toutes nos pièces en ligne : www.landa.fr

Claas dévoile le savant mélange de la saison 2016

Les nouvelles faucheuses, presses, remorques autochargeuses, barres de coupe et moissonneuses-batteuses, cumulent les objectifs de débit, de traçabilité ou d'adaptation aux cultures diversifiées. Le mélange auquel les entrepreneurs seront sensibles.

[Samswegen, Allemagne]

Les prestataires de services, exigeants envers les constructeurs, pourront se satisfaire de l'éventail de produits présenté par Claas il y a quelques semaines. La majorité d'entre eux leur sont clairement destinés. La fiabilité et le confort reprennent la place méritée, au côté d'un débit de chantier qui semblait plafonner. Les exigences de gabarit routier n'ont pourtant pas arrêté le constructeur, mais l'ont plutôt poussé à innover.

Capable de faucher jusqu'à 10,70 mètres

Le lamier MaxCut, de forme spécifique par l'entraînement à satellites avancés, se répand sur l'ensemble de la gamme de faucheuses. À commencer par les modèles compacts 3150F et 3550, redessinés pour l'occasion, ou



La gamme de faucheuses Claas Disco s'est enrichie d'un modèle haut de gamme travaillant sur 10,70 m. Comme d'autres matériels de la marque, il pourra être commandé par l'intermédiaire d'une simple tablette tactile.



au modèle de 9,10 m dépourvu de conditionneur. Cette 9200 Trend n'exige aucun terminal de commande, et un seul distributeur double effet. Claas vise ici les agriculteurs. Pour les entrepreneurs, le constructeur a valorisé une technologie de repliage télescopique initiée sur l'automoteur Cougar : son

nouveau groupe de fauche 1100 Business associe deux lamiers de 3,80 m sur des bras télescopiques afin de respecter le gabarit routier. La largeur de fauche peut alors atteindre 10,70 m. Et inutile de lésiner sur la technologie : suivi du sol « Active-Float », repliage hydraulique des bâches latérales, circuit hydraulique Load Sensing... La commande est possible depuis n'importe quel terminal Isobus, y compris une tablette tactile via l'application baptisée « Easy on Board ».

30 à 50 m³ DIN reçoivent les couteaux à doubles lames, la chambre de coupe abaissable associée à un fond mouvant rabattable, ou encore l'innovant pick-up à entraînement hydraulique. Ce dernier, ainsi que les rouleaux doseurs, pourront être déposés en 20 minutes pour maximiser la charge utile (+ 2,5 t). Le constructeur a d'ailleurs renforcé le châssis et les essieux des remorques, et installé un afficheur externe de poids sur le côté droit de la caisse, pour contrôler sa charge depuis une ensileuse. Rappelons que Claas est un acteur historique dans ce domaine : l'usine de Bad Saulgau (Allemagne), rachetée à Bautz en 1969, fête cette année 50 ans de production de remorques autochargeuses.

Des Cargos 9000 mieux armées

Présentées en 2009, les remorques autochargeuses Cargos 9000 vont désormais disposer des technologies introduites l'année dernière sur la gamme 8000, dont cette commande. Désormais, toutes les Cargos de



Une nouvelle version des Cargos 9000 vient marquer 50 ans de production de remorques autochargeuses. Les évolutions visent principalement à assurer leur performance dans des opérations de transport.



Les deux nouvelles Quadrant de format 120 x 70 cm seront équipées d'un dispositif de régulation de la pression de serrage en fonction des efforts mesurés sur le banc de nouage. En plus de cadences de piston augmentées, de nouveaux dispositifs peuvent optimiser le débit de chantier, dont l'inédit pick-up à entraînement hydraulique proposé sur cette nouvelle Quadrant 5200.

Les dernières technologies au format 120 x 70

Autre célébration pour la marque : celle de la 300 000^{ème} presse produite au sein de l'usine française de Metz (Woippy). Le constructeur marque cet événement par une version argentée du combiné presse-entrubanneuse Rollant 454 Uniwrap. « La Rollant est un produit à succès », rappelle alors le responsable de cette gamme de produits, Bertrand Marchal, avant d'évoquer les nombreuses cultures traitées par les presses Claas dans une centaine de pays. Le constructeur est aussi à l'origine d'innovations dans ce domaine. Le bec noueur à simple nœud fut la première, en 1921. Si son dessin n'a

que peu évolué depuis, Claas y apporte actuellement des améliorations pour réaliser des nœuds plus solides.

Les premières presses équipées seront les nouvelles Quadrant 4200 et 5200, produisant des balles de 120 x 70 cm. Elles profitent d'un nouveau système de ventilation, orientant le flux d'air alternativement de chaque côté des six noueurs, pour garantir leur nettoyage. Et en option, un dispositif permet d'assister le conducteur : trois ou six capteurs installés sur le banc mesurent l'effort, en vue d'adapter la pression de serrage. Elle pourra être réduite au-delà d'un seuil défini, pour s'adapter à la qualité de ficelle, désormais stockée dans des compartiments à

l'ouverture simplifiée. « Une solution pour certains entrepreneurs qui peinent à trouver des conducteurs bien formés », précise le constructeur.

Ces dispositifs seront optionnels pour la nouvelle Quadrant 4200, qui poursuit l'objectif de simplicité du modèle 2200. Claas y a toutefois installé des reteneurs, et un piston dont la cadence progresse jusqu'à 51 coups/minute. Selon le constructeur, il sera plus facile d'atteindre la capacité maximale. Idem pour le modèle Quadrant 5200. « Au moins 10 % de débit en plus que la précédente 3200 », assure le constructeur, qui s'appuie alors sur ses évolutions : cadence de piston portée à 56 coups/minute, longueur du canal ac-

crue de 40 cm (3,85 m), et un effort à l'embrayage principal en hausse de 30 %. Autre évolution importante pour ce modèle : l'arrivée d'un entraînement hydraulique optionnel pour le pick-up de 2,35 m et le rouleau tasse-andain arrière. « L'inversion de sens est alors possible depuis la cabine, comme l'ajustement du régime : réduit dans la luzerne, accru en paille sensible... », illustre Bertrand Marchal. Les nouvelles Quadrant seront proposées avec 0, 25, ou 51 couteaux (sur 5200 uniquement). Et toutes deux pourront par ailleurs recevoir un broyeur.

Des outils frontaux pour chaque situation

Avant le pressage, la moisson. Claas affiche désor-

Weasler®
Higher Value • Smarter Solutions

Faites confiance au leader de la fabrication de transmission de puissance mécanique pour les équipements agricoles.

QUALITE - SECURITE - INNOVATION
Très facile à connecter les transmissions Weasler ont l'avantage d'être bien plus compactes que les transmissions classiques!

Plusieurs présentations de produit!

Salon de l'ETA
Compartiment de tracteur agricoles, routes et travaux
Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2015
Parc des expositions du Mans (72)

Weasler Engineering France | 91140, Villebon sur Yvette, France | +33(0)1 60 13 68 46 | E-mail: weaslerfrance@weasler.eu | Web site: www.weasler.eu



La version 2016 des Lexion 700 évolue au niveau de la motorisation, de la trémie, du couple broyeur-éparpilleur, ou encore du rotor avec un système inédit. Parfois synonymes d'adaptation aux différentes cultures, leurs évolutions font écho à une offre de barres de coupe totalement renouvelée.



mais une gamme de barres de coupes totalement renouvelée. Après les modèles de 7,70 et 9,30 m en début d'année, il introduit trois Cerio (C) et quatre Vario (V) de 5,00 à 6,80 m. L'utilisateur bénéficiera d'une meilleure vision depuis la cabine grâce à une traverse supérieure redessinée, un nouveau rabatteur et une vis de grand diamètre. Les Vario se distingueront notamment par un changement rapide des diviseurs et de la scie à colza, détectés par l'ordinateur de bord (position du tablier, des rabatteurs, et activation automatique de l'entraînement hydraulique).

Le constructeur bénéficie de 15 ans d'expérience avec les Vario à tablier variable entre -10 et +60 cm. Son offre

de barres de coupes flexibles était restée plus confidentielle. Mais de nouvelles MaxFlex 560 à 930 arrivent sous les projecteurs avec l'engouement pour la culture du soja ou des pois. Cet équipement à scie flexible et patins de suivi, déjà proposé en grande largeur, dispose désormais de scies réglables sur 180 mm. Une géométrie comparable à la Cerio assure sa polyvalence, selon le chef produit : « *Verrouillez la scie – mécaniquement ou hydrauliquement – puis activez les patins de suivi AutoContour, et entrez dans la parcelle de céréales.* » À signaler : le constructeur propose aussi ses barres de coupe à tapis Maxflo (7,50 à 12 m), notamment pour le riz sur le marché français.

Au transport, les barres de coupe de grande largeur (10,50 et 12,30 m présentées en 2014), les cueilleurs à tournesol et à maïs, pourront désormais reposer sur un nouveau chariot à quatre roues directrices produit par Claas. Les roues de l'essieu arrière freiné pourront alors pivoter proportionnellement (50 %) aux roues avant.

Les dernières Lexion 700 inaugurent le système 4D

Les Lexion 700 sont les premières moissonneuses-batteuses Claas à satisfaire à la norme Tier 4 Final, grâce aux systèmes SCR et EGR. Le modèle 760 conserve l'équivalent du précédent bloc C13, badgé Perkins pour simplifier le service après-vente. Les quatre autres abandonnent leur motorisation Caterpillar au profit de blocs Mercedes-Benz de 10,7 (OM470) et 15,6 litres de cylindrée (OM473) développant jusqu'à 626 ch. Après les trois modèles de tête, le dispositif de refroidissement Dynamic Cooling arrive aussi sur les Lexion 740 et 750. Désormais, ce dernier pourra être proposé en version Montana. Quant aux 770 et 780, elles pourront disposer d'une trémie de trémie de 13 500 litres en version Terra Trac. Pour parer à la réverbération du signal sur les capots de trémie en tôle, les balises GPS se surélèvent au travail, quel que soit le modèle.

Autres évolutions : le broyeur agrandi et l'éparpilleur radial entraîné par

courroie, adaptant la répartition des pailles dans les pentes. Et dans les parcelles inclinées, c'est par un autre dispositif que Claas a mis en avant lors de la présentation : la compensation « 4D ». Cette commande active des volets de rotor (dont une troisième paire, supplémentaire), en fonction de la pente, s'associera la régulation du ventilateur par le système Cemos Auto. Claas a d'ailleurs annoncé que ce dispositif d'aide et/ou d'automatisation des réglages, serait désormais capable d'aider le conducteur lors de la récolte du maïs et du soja. Une ultime solution pour les entrepreneurs souhaitant garantir la performance du chantier en toutes conditions.

G. Le Gonidec ■

John Deere

Quatre chenilles pour le futur articulé 9RX



Lancé il y a quelques jours en Amérique du Nord, le nouveau 9RX va compléter la gamme de tracteurs de forte puissance John Deere, actuellement composée de modèles articulés à roues (9R) et de modèles à deux chenilles (9RT). Les 9RX se distingueront de leur principal concurrent grâce aux quatre chenilles de 760 ou 910 mm à entraînement positif, et à une cabine suspendue. Les trois nouveaux modèles retiennent des moteurs DPS de 13,5 litres de cylindrée, et Cummins de 15 litres, développant des puissances 470 à 620 ch. John Deere y associe sa transmission full-powershift à 18 rapports (e18). Jusqu'à huit distributeurs fournissent un débit hydraulique maximal de 200 l/min, et même plus de 350 l/min en option. En Europe, ce nouveau 9RX sera officiellement présenté en novembre lors d'Agritechnica.

Fournitures

Tama récupère Sainte Germaine

Le groupe américain UCI, propriétaire de la société Sainte Germaine depuis 2003, a décidé d'en céder la totalité des actifs au groupe Tama. Alors que le propriétaire a décidé de mettre fin à ses activités européennes et françaises dans le domaine des ficelles et filets, il a préféré conserver la réputation établie depuis plusieurs décennies par Sainte Germaine, en la cédant à son partenaire israélien Tama. Les deux groupes devaient contacter chaque client au cours de l'été pour expliquer leurs futurs choix.

Case IH

Les presses LB misent sur l'électronique

La nouvelle évolution des presses à haute densité Case IH LB 424 et 434 intègre désormais une option logicielle Isobus



IF354
Pâturage

A375
Récolte

A380
Remorque

A385
Tracteur

A345
Forestier

ALLIANCE
www.alliance.com

Une Gamme complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

SOCAH
Division Pneumatiques

France NORD - Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr
France SUD - Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr
EXPORT - Tél : 33 4 67 88 92 42 - Fax : 33 4 67 96 05 40 - export.pneus@socah.fr
www.socah.fr

autorisant le pilotage de la vitesse du tracteur par l'outil. Plusieurs critères peuvent être retenus : la capacité de la presse (« contrôle de charge » via le temps de remplissage de la chambre de pré-compression sur la version Rotor Cutter), ou la densité de balle (« contrôle de tranche » avec un nombre de plis défini pour une longueur précise). Ces dispositifs nécessitent un réglage électrique de la longueur des balles, et la même version d'Isobus sur la presse et le tracteur. Les bigballers Case IH disposent par ailleurs d'un pick-up renforcé, de roues pivotantes autorisant des virages plus serrés, et d'un capteur électronique individuel pour suivre le nouage. Ils peuvent être livrés avec un dispositif intégrant des additifs liquides et un marquage individuel des balles. Ces évolutions concernaient les presses à haute densité New Holland depuis 2014.

Lemken

Une première charrue certifiée Isobus

Lemken a obtenu une certification Isobus pour sa charrue portée Juwel à tête de retournement électro-hydraulique, testée selon les normes de l'AEF (*Agricultural industry electronics foundation*). L'utilisateur sera ainsi assuré de pouvoir la commander à partir du terminal Lemken, ou de n'importe quel terminal dont la compatibilité Isobus a été certifiée. Parmi les réglages possibles depuis la cabine, en version « Pro » : l'aplomb, la largeur et la profondeur de travail. La Juwel TurnControl Pro bénéficie d'origine d'une largeur ajustable en fonction du positionnement GPS.



Eurotechnics Agri

Repliage vertical pour le Megaliner XS

Dernier né de la gamme de pulvérisateurs à disques Jean De Bru, le Megaliner XS (2,65 à 4,50 m) complète la gamme XM (4,40 à 6,30 m). Cet appareil à configuration en X dispose d'un repliage vertical. Le contrôle de la profondeur est assuré par les rouleaux : à disques pleins de 550 mm (380 kg/m), à tubes de 550 mm, ou ondulé lourd de 600 mm de diamètre. Notons par ailleurs que les versions portées des déchaumeurs à disques indépendants Prodisc accèdent à un rouleau à repliage hydraulique. Le porte-à-faux est limité au transport, et un réglage en continu de la profondeur de travail devient alors

possible depuis la cabine. Comme les versions traînées, ces Prodisc portés peuvent désormais être équipés de grands disques (620 mm).

Sky Agriculture

Un déchaumeur pour le travail vertical



La gamme de déchaumeurs Sky s'élargit avec un appareil autorisant un « travail vertical » des sols (en référence au concept de « vertical tillage »). L'objectif est de concilier la pratique du semis direct avec le réchauffement du sol et la minéralisation, la perturbation des ravageurs et la maîtrise des adventices nécessaires sous nos latitudes. Les disques droits de ce DVT évitent la formation d'une semelle horizontale. Des lames de ressort supportent les disques « Vortex » de 560 mm, dont le profil « Turbo » permet une pénétration optimale : l'angle d'entrée est quasi-nul. En revanche, la sortie de sol agressive projette les 2 à 5 cm travaillés pour assurer un tri densimétrique. Les chaumes restent toutefois en place, les horizons du sol ne sont pas mélangés, et l'activité biologique peut subsister, conformément aux objectifs du semis direct. Le déchaumeur Sky DVT autorise un travail optimal entre 15 et 20 km/h, et exige alors 30 à 40 ch/m. Il est disponible dans des largeurs de 5,20 à 8,20 m (44 à 68 disques écartés de 11,5 cm).



Carré

Une offre complète en strip-till

Après plusieurs mois d'expérimentation chez un entrepreneur, Carré lance officiellement une nouvelle version de son strip-till Inro. Celle-ci vise à valoriser au mieux les digestats et lisiers, en les enfouissant dans la future ligne de semis. Le strip-till est donc attelé à l'arrière d'une tonne à lisier, et reçoit



un broyeur répartiteur associé à une double sortie sur chaque élément. Par ailleurs, le Carré Inro est désormais disponible en version semi-portée pour faciliter les déplacements sur route, les demi-tours en bout de champ, et limiter le poids sur le relevage du tracteur en grande largeur.

Great Plains

Le Saxon en simplifié ou en direct



Le dernier né de la gamme Great Plains permet de jongler entre semis simplifié et semis direct grâce en troquant les deux ran-

gées de disques indépendants crénelés, assurant habituellement le travail du sol, par deux rangées de disques droits appelés « Turbo ». Ces derniers ouvriront la ligne de semis sans perturber l'horizon superficiel du sol. D'où des levées d'adventices limitées, et un maintien des pailles en surface. En quelques minutes, le châssis pourra être déboulonné et le module avant remplacé : idéal pour les entrepreneurs selon le constructeur. Ce semoir polyvalent dispose d'une trémie de 3 000 litres et d'une rampe de semis dotée d'éléments à doubles disques exerçant une pression de 40 à 160 kg.

Laforge

Solutions pour la viticulture et l'arboriculture

S'il vient de concevoir une plaque Setra pour les tracteurs Fendt de la série 300, Laforge est davantage tourné vers la viticulture et l'arboriculture actuellement. D'abord avec un nouveau relevage avant de 3 tonnes de capacité destiné aux John Deere de la série 5G. Celui-ci se distingue par ses bras ajustables en largeur pour s'adapter aux catégories d'outils 1, 2N et 2. Ensuite, par un nouveau décompacteur reprenant les caractéristiques de ceux qu'il destine à la grande culture. L'unique dent



METRAC H8 X 81,5 CV



MULI T10 X HybridShift



Le meilleur des deux mondes.

Puissant. Confortable. Polyvalent.

Mode de conduite mécanique
lors de la conduite sur les routes,
mode de conduite hydrostatique
pour le travail.

REFORM

REFORM-WERKE Bauer & Co Gesellschaft m.b.H. | A-4600 Wels | Haidestraße 40 | patrick.pissot@reform.at | www.reform.at

■ **Lemken** a initié la construction, près du site principal d'Alpen (Allemagne), d'un nouveau centre de formation pour l'ensemble de ses collaborateurs et de son réseau de distribution. Il s'appuiera sur une ferme déjà existante et les parcelles attenantes. Le constructeur forme actuellement 5000 personnes chaque année.

■ **Merlo France** vient de livrer 62 chargeurs télescopiques Turbofarmer II 38.7 sur des bases du loueur Loxam. Son directeur remarque alors que « *c'est la première fois que Loxam fait le choix de Merlo pour la location dans le secteur agricole* ».

■ Patrick Verheecke revient au sein de la structure **Kverneland Group France** pour en prendre la direction générale. Il y avait déjà occupé des fonctions de management, avant de prendre la direction opérationnelle de Same Deutz-Fahr France et la présidence de sa filiale Grégoire (machines à vendanger).

■ Le Groupe Chavanel entre au sein du réseau de distribution de **Claas France**, peu après avoir racheté le concessionnaire Vassilieff SAS. L'entité unique représentera désormais en exclusivité la marque Claas sur les départements de la Savoie, de la Drôme, de l'Isère et de l'Ardèche.

■ La connectivité (sans fil) entre les solutions de télématique AgCommand et VarioDoc d'**Agco**, et la solution Connected Farm de **Trimble**, sera bientôt garantie grâce à un partenariat entre les deux entreprises. Les utilisateurs européens pourront synchroniser leurs données et les consulter depuis la plate-forme Trimble à partir cet automne.

■ **John Deere** et le canadien **Soucy Tracks** ont annoncé le début d'une alliance visant à équiper les matériels attelés. Premiers outils concernés par le montage des chenilles caoutchouc S-Tech 012P : les semoirs mono-graines 1700 NT de 12 à 24 rangs, qui bénéficieront alors d'une meilleure gestion de la profondeur de semis et réduiront la compaction dans les inter-rangs concernés.

■ Le groupe Agco veut introduire progressivement une gamme longue d'outils sous la marque **Massey Ferguson**. La première phase européenne vient d'être initiée avec le lancement, au Royaume-Uni, de matériels de fenaison Fella aux couleurs MF. La même stratégie sera déployée progressivement dans les autres pays du continent.



dont la forme est optimisée pour la pénétration et le décompactage sans bouleversement de la structure, s'avère libre aussi bien en hauteur (sécurité non-stop hydraulique), qu'en largeur, avec un pivotement latéral possible. Ces caractéristiques limitent l'effort demandé.

Miro

Un séparateur de phases mobile



Impliquée de longue date dans le traitement du lisier au travers de sa marque Miro, la société Sermap (Franche-Comté) a conçu un séparateur de phase embarqué sur une remorque homologuée à 25 km/h. Le séparateur de phase à corps et grilles inox, doté d'une vis en acier inoxydable ou en polymère, est couplé à une pompe à lobes et à un puissant broyeur. L'ensemble est entraîné de façon autonome grâce au groupe électrogène embarqué (consommation de carburant : 6 l/h). L'appareil s'adapte ainsi à toutes les exploitations sans infrastructure supplémentaire. Un piège à cailloux isole les corps étrangers, alors que les matières fibreuses sont refoulées vers le broyeur. Le tapis élévateur présente une hauteur de déchargement maximale de 4 m. Miro propose deux versions permettant d'obtenir une fraction solide de 15 à 20 % MS ou 20 à 28 % MS.

Ropa

Une seconde succursale en Beauce

Ropa France avait annoncé depuis longtemps son intention d'ouvrir un nouveau point de service en Beauce, alors que les ventes augmentaient dans le sud du bassin parisien. C'est désormais chose faite : depuis le 1^{er} juillet, une nouvelle succursale est ouverte à Janville, dans les anciens ateliers du constructeur Maupu. Aux côtés des intégrales et déterreurs, Ropa France pourra mettre en avant sa gamme d'arracheuses de pommes de terre, ainsi que les broyeurs Albach. Le service après-vente et l'envoi des pièces détachées devraient progresser avec cette nouvelle implantation. La clientèle peut y envoyer ses machines en révision pour la campagne de betteraves 2015.

Bugnot

Le BV N.89 jusqu'à 200 mm

Bugnot lance un nouveau broyeur de végétaux à moteur diesel de Köhler de 55 ch (3 cylindres) ou 75 ch (4 cyl.). Embarqué sur une remorque routière freinée, il est équipé d'une trémie de 1 500 x 1 400 mm, à rouleau ou tapis supérieur, et tapis ameneur inférieur. Ceux-ci débouchent sur l'entrée déportée qui fait la spécificité du constructeur. La coupe est assurée



par 40 fléaux mobiles, ou en option par 10 couteaux pour la production de plaquettes. L'accès au rotor s'avère aisé et rapide. Bugnot propose une personnalisation de la couleur.

Rabaud

La Xylocrok mange les souches

Rabaud enrichit son offre de rogneuses de souches avec le modèle Xylocrok 55T. Elle est dotée d'un disque de 450 mm de diamètre et 20 mm d'épaisseur, sur lequel sont montées 24 dents de 9 pouces qui seront réversibles 3 fois. Le boîtier de renvoi d'angle transmettant les 45 à 90 ch nécessaires est monté directement sur ce disque. Le pupitre de commande

■ **Ponssé** procède actuellement à une réorganisation générale de son management, afin d'améliorer toute la chaîne d'approvisionnement, de l'usine au client final. Le constructeur vise une meilleure réactivité dans les prises de décisions et l'adaptation aux besoins des entrepreneurs forestiers. Le constructeur scandinave a procédé au rachat d'un de ses concessionnaires suédois, AN Maskinteknik AB. Sa filiale **Ponssé AB** supporte cette acquisition censée améliorer les services et la pénétration du constructeur dans le nord de la Suède.

■ **Tigercat** a assuré fin-juillet l'inauguration de sa nouvelle usine située à Paris, dans l'Ontario (USA). Accroissant de 20 % ses capacités de production, cet investissement de 12 millions d'euros répond à « un besoin urgent » pour suivre la demande en abatteuses à chenilles et matériels de chargement des billes, malgré un marché mouvementé.

■ Après 13 ans de production, **Komatsu Forest** retire le porteur 830.3 de son catalogue. Avec 550 unités vendues, il s'agit du plus gros succès de la marque sur les marchés scandinaves ou d'Allemagne. Initiée en 1988 avec le modèle 828, l'offre d'un porteur léger disparaît, alors que la crise financière de 2008 aurait poussé les entrepreneurs vers des modèles de forte capacité, qui autorisent désormais l'utilisation de pneus larges.



POWER ON
Rendez-nous visite au salon
AGRITECHNICA 2015

AGRI
TECHNICA
Hall 4, Stand A33

40 ANS
1975-2015

www.fliegl.com

FLIEGL France · © 02.40.54.52.22

Séchoir Mobile
Capacité de 8 à 39 m³

75 RD 820 (Ex RN 20) 31790 Saint-Jory
Tél. : 05 34 27 38 27
info@dcma-dario.com

Coupe Tournesol avec BROYEUR
6 et 7.40m

Porte-outils polyvalent
130 à 170 ch
Poste de conduite réversible

www.afrfrance.fr



déplaçable regroupe les fonctions de télescopage (500 mm), de relevage et d'orientation hydraulique (2 m d'amplitude). La réactivité de ces fonctions hydrauliques est réglable.

Fendre le bois avec une pelle

L'offre d'équipements Rabaud dédiés au fendage de bûches s'est enrichie de fendeuses à vis destinées à équiper toutes les pelles de 2 à 10 tonnes, grâce à leur montage d'attache sur platine boulonnée. Cette gamme FRH comprend quatre modèles (304, 406, 508 et 810). La vrille conçue pour « fendre correctement » le bois est dotée d'une pointe en acier à haute résistance, et entraînée par un moteur hydraulique ne nécessitant pas de ligne de drainage. En option, un grappin est monté pour assurer simultanément la manutention.

AMR

Fendeuse horizontale 28 tonnes

Le constructeur alsacien AMR a introduit une fendeuse horizontale HPF28T d'une poussée de 28 tonnes, dotée d'un couteau à réglage hydraulique de hauteur. L'ouverture de coupe atteint 1,20 m. La fendeuse horizontale dispose en standard d'un régulateur de débit (pompe 89 l/min) et d'une table d'évacuation. En option, AMR propose une fourche de relevage hydraulique et un couteau en 6 parties (2 ou 4 en standard). Une version dénommée HPE 28 combine entraînement électrique et par tracteur.



MFA

Des remorques Palms de 7 à 14 tonnes

Matériel Forestier Astic commercialise en exclusivité, en France et en Belgique, les produits du plus important fabricant européen de remorques forestières (1 800 grues et

ENTREPRENEURS **des Territoires** MAGAZINE

Abonnez-vous à la revue

- ✓ Salons
- ✓ Actualités
- ✓ Matériels
- ✓ Témoignages

ENTREPRENEURS
ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles

Entrepreneurs de travaux ruraux

Concessionnaires

Centre de formation

Entrepreneurs de travaux forestiers

Entrepreneurs de travaux publics

Constructeurs de matériel

Autres : (préciser)

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 29 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N° _____

Date de validité _____
Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Date et signature

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant
CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement :
Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant



1 400 remorques produites en 2014). Palms propose une gamme complète associant les remorques de 7 à 14 tonnes de PTAC, à des grues présentant des portées de 4 m à 8,40 m (double télescope). Ces remorques sont homologuées pour circuler à 25 km/h sur le réseau français. Le distributeur promet en particulier l'association de la remorque à double poutre 11D (11 000 kg de PTAC) et de la grue 670 présentant un couple de levage de 4,2 tonnes. MFA, qui s'appuie sur un réseau de concessionnaires, dispose de l'ensemble de la gamme Palms sur son site de Pont-de-l'Isère (Drôme).

Trelleborg

Deux nouvelles gammes de pneus forestiers

Trelleborg introduit les Twin Forestry T440 et T480 en complément de la gamme déjà dédiée aux skidders (T418). Ils combinent les avantages de la précédente série, dont le dessin ProgressiveTraction, fournissent davantage d'auto-nettoyage et présentent un dessin censé améliorer la combinaison avec des tracks. Les deux nouvelles gammes ont été conçues à partir d'un caoutchouc de nouvelle composition. Les Twin Forestry T440 se distinguent dans les conditions boueuses, argileuses, sur neige ou glace. Les T480, présentent une grande surface au sol, et se combineront parfaitement avec l'usage de tracks grâce à leur profil spécifique.



■ Les ventes de la division Construction et Forêt du groupe **John Deere** ont baissé de plus de 5 % depuis le début de l'année 2015. L'entreprise impute cette baisse à une réduction des livraisons et un taux de change défavorable, en dépit d'une activité accrue en Europe. Les résultats de l'entreprise restent toutefois satisfaisants grâce à la baisse des dépenses générales.

■ **Caterpillar** va désormais intégrer la conception et la production de ses poids lourds, dont le premier modèle CT660 fût lancé en 2011 sur le marché américain. 200 nouveaux emplois seront créés dans l'usine de Victoria (Texas, USA), jusqu'alors dédiée aux pelles à chenilles. Les poids lourds de la marque Cat étaient produits par Navistar.

patoux
EQUIPAGRI

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

Spécialiste en Pièces Occasions
Tracteurs - MB - Presses
New Holland - Ford - John Deere

Pièces contrôlées ET garanties !

Contact : Jean-Michel CATOIR
Tel : 03 21 26 08 55

Mail : pieces.occasion@patoux.fr www.patoux.fr

Envois Quotidiens France & Étranger

GAINES SPIRALÉES
pour la protection des flexibles

Fabrication Française



PRENASPIRE S.A.R.L.
BP 10 - ZA Chemin de Quintigny
39210 ST GERMAIN LES ARLAY - France
Tel : +33 (0)3 84 44 03 00
Fax : +33 (0)3 84 44 03 01

Email : sales@prenaspire.com
www.prenaspire.fr

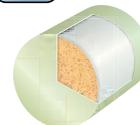
SILOTITE^{Pro} & BALETITE

Une fois combinés, deux fois plus efficace

Connu sous le nom de Baletite, ce film remplaçant le filet enveloppe toute la surface de la balle afin d'améliorer considérablement la barrière à l'oxygène.



Barrière anti-oxygène augmentée



www.silotite.com

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION
POUR BEC KEMPER et CLAAS Orbis

Tambour usé / Tambour rectifié

Une différence que vous saurez apprécier.

Partie remplacée

Soudure acier

Acier haute résistance de 6 à 8 mm

Pièces usées

Contact : JOLIVET Daniel
La Moncellière
49000 Chauvaud en Mauges
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

site web : www.daniel-jolivet.com

Septembre 2015



15-18 : SPACE à Rennes (35), le salon international de l'élevage, avec 1 400 exposants et plus de 114 000 visiteurs l'année dernière. Au programme : des conférences, les Innov'Space, la plateforme recherche et développement. EDT Bretagne mettra en avant la formation CQP « Salarié agricole qualifié en polyculture » à l'occasion de la présentation, le mercredi 16 septembre à 11h15, d'une nouvelle formation mise en place sur le site de la MFR La Rouvraie à Montauban-de-Bretagne : 12 jeunes ont ainsi démarré leur cursus de formation le 24 août dernier.

www.space.fr



23-24 : Tech&Bio à Bourg-lès-Valence (26). Le salon de démonstrations des techniques bio et alternatives. Cette 5^{ème} édition sera dédiée au meilleur des démonstrations bio et alternatives en Europe. Elle présentera 100 démonstrations en plein champ et 120 conférences animées par des experts européens. Pour 2015, 250 exposants et 14 000 visiteurs sont attendus au lycée agricole du Valentin.

www.tech-n-bio.com

Octobre 2015



7-9 : SOMMET DE L'ÉLEVAGE à Clermont-Ferrand (63), Grande Halle d'Auvergne. Au menu de la 24^{ème} édition du rendez-vous européen des professionnels de l'élevage : 2 000 animaux, deux concours nationaux de races bovines, près de 1 300 exposants commerciaux et 86 000 visiteurs professionnels attendus, dont plus de 3 000 internationaux. Sans oublier des rendez-vous d'affaires, des colloques et conférences, des animations professionnelles, un concours de l'innovation. Le salon affiche aujourd'hui une surface commerciale de 175 000 m² d'exposition. Matériel d'élevage, alimentation animale, produits vétérinaires, équipements pour le lait, machinisme agricole, nouvelles énergies... le Sommet est une offre complète de toutes les filières de l'agriculture et de l'élevage.

www.sommet-elevage.fr

Novembre 2015



8-14 : AGRITECHNICA à Hanovre en Allemagne. Le thème de cette édition sera « Les hommes, les techniques, les innovations : l'avenir de la profession agricole ». Près de 450 000 visiteurs professionnels seront attendus à Hanovre pour découvrir les nouveautés du machinisme agricole, dialoguer avec des experts sur les perspectives de l'agroéquipement. Trente conférences seront dédiées aux utilisateurs, ainsi qu'un espace Agriculture numérique pour décoder son exploitation

et comprendre les rendements. Le plus grand salon mondial des technologies agricoles se tient tous les ans. Les 8 et 9 novembre sont des journées d'exclusivité. Pour en savoir plus sur le programme et les exposants, consultez le site internet de l'événement, il est traduit en français !

www.agritechnica.com

24-26 : SITEVI au Parc des expositions à Montpellier (34). Salon professionnel organisé tous les deux ans pour les filières vigne-vin, fruits-légumes & oléiculture, le Sitevi présente une offre exhaustive de matériels, équipements, produits et services. Il se déroule au cœur du bassin méditerranéen, dans la Région Languedoc-Roussillon, 1^{ère} région viticole de France en surface et première région productrice de fruits. Il bénéficie ainsi d'un emplacement privilégié en Europe pour un rayonnement à l'international. Sont attendues plus de 1 000 entreprises, dont 25 % d'entreprises internationales, et 50 000 entrées.

www.sitevi.com



Décembre 2015

9-10 : SALON DES ETA au parc des expositions du Mans (72), l'unique salon d'affaires exclusivement réservé aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, ainsi qu'à leurs équipes. Pour son 10^{ème} anniversaire, le salon des ETA revient au Mans, qui a accueilli le salon à ses débuts. Les visiteurs, qui étaient au nombre de 8 900 en 2013, rencontreront les responsables nationaux des 200 marques présentes sous 15 000 m² d'espaces couverts et sous chapiteaux, et 20 000 m² réservés notamment à la prise en main. Une allée de circulation unique permet de voir 100 % des exposants.

www.saloneta.com



Janvier 2016

12-14 : SIVAL au Parc des expositions d'Angers (49), près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Les exposants couvrent l'ensemble des problématiques liées aux productions végétales : le machinisme agricole (constructeurs et distributeurs), le travail du sol, les produits phytopharmaceutiques, les engrais, les emballages, les services. Tous les grands enjeux agricoles sont concernés : les laboratoires, les énergies renouvelables, les produits de nutrition d'origine naturelle, les engrais bio, le désherbage mécanique, la gestion et le recyclage des déchets et rejets. Le Sival accueille une offre unique en matériels maraîchers et arboricoles.

www.sival-angers.com



Mars 2016

3-5 : CONGRÈS NATIONAL ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES au Centre des congrès Alpexpo de Grenoble (38).

www.fnedt.org/congres

BRIDGESTONE

Obtenez le meilleur de vos terres aujourd'hui... comme demain

Nouvelle gamme
VT-TRACTOR

Faible
consommation
de carburant

Respect des sols

Traction
exceptionnelle

Bridgestone France

Consultez notre site Web pour trouver le distributeur agréé
Bridgestone près de chez vous.

www.bridgestone.fr



L'agence d'emploi spécialiste du domaine agricole

Retrouvez toutes nos agences sur
www.agri-interim.fr

CDI – CDD – INTERIM

Retrouvez-nous

du 15 au 18 septembre 2015 au SPACE à Rennes : Hall 5 – STAND A9
les 9 et 10 septembre au Salon Innov'Agri à Toulouse : STAND C13